

## RECOMMANDATION UIT-R M.1224

**TERMINOLOGIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILES  
INTERNATIONALES-2000 (IMT-2000)**

(Question UIT-R 39/8)

(1997)

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1 Introduction .....	1
2 Objet.....	1
3 Structure de la Recommandation .....	2
4 Recommandation.....	2
4.1 Définitions de termes se rapportant aux IMT-2000 .....	2
4.2 Styles et abréviations utilisés dans les spécifications des IMT-2000 .....	38

**1 Introduction**

Les télécommunications mobiles internationales-2000 (IMT-2000) sont des systèmes mobiles de la troisième génération dont l'entrée en service est prévue autour de l'an 2000 sous réserve de considérations commerciales. Ils permettront d'accéder, au moyen d'une ou de plusieurs liaisons radioélectriques, à un large éventail de services de télécommunication assurés par des réseaux de télécommunication fixes (par exemple RTPC/RNIS) ainsi qu'à d'autres services propres aux usagers mobiles.

Ces systèmes utilisent différents types de stations mobiles reliées à des réseaux de Terre et/ou des réseaux à satellites. Ces stations peuvent être conçues pour une utilisation dans le service fixe ou le service mobile.

Les principales caractéristiques des IMT-2000 sont les suivantes:

- grande similitude de conception au niveau mondial,
- compatibilité des services au sein des IMT-2000 et avec des réseaux fixes,
- qualité élevée,
- utilisation d'une station de poche pouvant se déplacer au niveau mondial.

Les IMT-2000 fonctionneront dans les bandes attribuées à l'échelle mondiale qui ont été définies dans le Règlement des radiocommunications (1 885-2 025 et 2 110-2 200 MHz, la composante satellite étant limitée aux bandes 1 980-2 010 MHz et 2 170-2 200 MHz).

Les IMT-2000 sont définies par un ensemble de Recommandations interdépendantes de l'UIT dont celle-ci fait partie. La présente Recommandation contient une liste de termes utilisés dans les Recommandations de l'UIT relatives aux IMT-2000.

**2 Objet**

La présente Recommandation regroupe essentiellement des termes et définitions jugés essentiels à la compréhension et à l'application des principes des IMT-2000. On trouvera également des termes qui sont peut-être déjà définis dans d'autres Recommandations de l'UIT, mais les définitions figurant dans la présente Recommandation ne concernent que les notions essentielles de sorte que l'on considère qu'elles ne sont pas incompatibles avec les définitions plus spécialisées figurant dans ces Recommandations.

Les termes définis ci-après ne concernent pas exclusivement les IMT-2000 et peuvent également s'appliquer à d'autres systèmes et services de radiocommunication. Lorsqu'une abréviation est souvent utilisée dans un contexte connu, elle est décodée immédiatement après.

### 3 Structure de la Recommandation

Les termes se rattachant aux IMT-2000 sont définis dans le § 4.1. Le § 4.2 donne la liste des abréviations et sigles utilisés dans les Recommandations relatives aux IMT-2000.

### 4 Recommandation

Aux fins des Recommandations relatives aux IMT-2000, les termes qui suivent doivent avoir la signification définie ci-après. Toutefois, ces termes et définitions ne s'appliquent pas nécessairement à d'autres fins.

#### 4.1 Définitions de termes se rapportant aux IMT-2000

##### Abonné

Personne ou autre entité qui a passé un contrat avec un fournisseur de services au nom d'un ou de plusieurs utilisateurs. (Un abonné est responsable du paiement des taxes dues à ce fournisseur de services.)

NOTE 1 – On utilise parfois indifféremment les termes «abonné IMT-2000» et «abonné», en particulier lorsqu'il est nécessaire de faire la distinction entre une personne ou une organisation s'abonnant directement à un service IMT-2000 et une personne bénéficiant de services IMT-2000.

##### Abonné IMT-2000

Personne morale ou entité s'étant abonnée aux IMT-2000 et responsable du règlement des taxes correspondant à l'utilisateur IMT-2000 qui lui est associé.

NOTE 1 – Un abonné IMT-2000 peut être responsable de plusieurs utilisateurs IMT-2000.

##### Abonné UPT

Personne ou entité qui obtient un service UPT auprès d'un fournisseur de services UPT au nom d'un ou de plusieurs utilisateurs UPT.

##### Accès de l'abonné au profil de service

Élément permettant à l'abonné IMT-2000 d'avoir un accès direct et limité au profil de service personnel des utilisateurs qui lui sont associés, ce qui lui permet de limiter l'accès à des services, etc.

##### Accès depuis l'extérieur du réseau (OFA)

Élément de service permettant à un utilisateur d'accéder à son réseau privé virtuel (VPN) à partir de n'importe quel poste n'appartenant pas à ce réseau VPN en utilisant un numéro d'identification personnel (PIN).

NOTE 1 – Différents ensembles de privilèges d'appel peuvent être affectés à différents numéros PIN. Un même numéro PIN peut être partagé par plusieurs utilisateurs.

##### Accès filaire

Accès de terminal au réseau faisant intervenir des technologies filaires.

NOTE 1 – Par exemple, les téléphones classiques et les lignes d'abonné sont des moyens d'accès au réseau filaire.

##### Accès fixe

Accès de terminal à un réseau dans lequel il existe une relation fixe entre le terminal et l'interface d'accès. Un seul et même identificateur sert pour l'interface d'accès et le terminal. Si le terminal change d'interface d'accès, il prend l'identité de cette interface.

**Accès hertzien**

Accès de terminal au réseau faisant intervenir des technologies hertziennes.

**Accès multiple par l'envoi d'un signal de repos avec écho partiel (ICMA-PE)**

Commande d'accès destinée à éviter les collisions et indiquant, à l'aide d'un écho partiel, si la station de base a reçu le signal d'accès envoyé par la station mobile.

**Accès non fixe**

Accès de terminal à un réseau dans lequel il n'y a pas de relation fixe entre le terminal et l'interface d'accès. L'interface d'accès et le terminal ont chacun leur propre identificateur. Le terminal peut passer d'une interface d'accès à une autre tout en conservant la même identité.

**Accès radioélectrique**

Dispositif assurant la transmission et la réception de signaux à travers l'interface radioélectrique.

**Accès vers l'extérieur du réseau (ONC)**

Élément de service permettant à l'utilisateur d'appeler à l'extérieur de son réseau privé virtuel (VPN).

NOTE 1 – Les appels entre réseaux VPN sont également considérés comme extérieurs au réseau.

**Accessibilité au service**

Possibilité, pour un utilisateur, lorsqu'il en fait la demande, d'obtenir un service tout en respectant certaines tolérances et d'autres conditions données.

**Acheminement des appels par destination (DCR)**

Complément de service permettant à l'abonné d'acheminer les appels reçus, vers différentes destinations, en fonction de la zone géographique d'origine de l'appel, de l'heure, du jour de la semaine, etc., de l'identité de la ligne d'appel du client, des attributs de service associés à ce client, de la priorité, des taxes applicables aux destinations ou de la stratégie d'acheminement proportionnel du trafic.

**Acheminement en fonction de l'origine (ODR)**

Élément de service permettant à l'utilisateur d'accepter ou de refuser un appel et en cas d'acceptation d'acheminer cet appel en fonction de l'origine de l'appel.

NOTE 1 – L'ODR ne comprend pas l'OCS.

**Acheminement en fonction du temps (TDR)**

Élément de service permettant d'acheminer différemment un appel entrant en fonction de l'heure, du jour et de la date.

**Acheminement personnalisé (UDR)**

Permet à l'abonné de préciser comment il souhaite acheminer ses appels sortants, sur un réseau public, un réseau privé ou un réseau virtuel.

**Activation vocale**

Fonction par laquelle la station mobile active ou désactive la transmission selon que son utilisateur parle ou non afin de réduire la consommation d'énergie de la station mobile.

**Adresse d'acheminement UPT**

Numéro utilisé par le réseau pour acheminer un appel selon le profil de service UPT de l'utilisateur.

NOTE 1 – La seule différence avec une adresse d'acheminement de réseau (non UPT) est que l'adresse d'acheminement UPT est utilisée pour la remise d'appels UPT.

**Alerte de terminal**

Signal envoyé par le réseau à un terminal aux fins d'établissement d'une communication ou de remise d'un message.

**Algorithme d'authentification**

Séquence d'informations de sécurité connues de l'utilisateur ou conservées dans un dispositif d'accès. Cet algorithme permet d'assurer la sécurité d'accès au service. Ces algorithmes peuvent être complexes.

**Annonces vocales personnalisées (CRA)**

Élément de service permettant de faire aboutir un appel à une annonce vocale plutôt qu'à une ligne d'abonné. L'utilisateur peut définir des annonces différentes correspondant aux diverses raisons d'échec des appels (par exemple, pas de réponse, occupation de toutes les lignes).

**Anonymat**

Processus consistant à cacher l'identité et la position d'un utilisateur.

**Appels groupés (MAS)**

Complément ou élément de service supposant un volume élevé de trafic instantané acheminé vers une ou plusieurs destinations. L'opérateur de réseau peut temporairement attribuer un seul numéro d'annuaire à l'utilisateur. Chaque fois qu'un appel est adressé à ce numéro, une annonce demande à cet utilisateur de composer un chiffre supplémentaire pour indiquer une préférence.

**Architecture de réseau**

Configuration de réseau qui identifie et définit des entités physiques et des interfaces physiques entre ces entités physiques.

**Architecture de réseau de l'entité de commutation de service mobile**

Groupe de fonctions assurant des connexions commutées pour un utilisateur de services mobiles.

**Architecture fonctionnelle**

Configuration fonctionnelle qui identifie et définit les entités de réseau et les interfaces fonctionnelles entre ces entités de réseau.

**Architecture relative à la sécurité**

Architecture d'utilisateurs et d'entités relatives à la sécurité et ensemble complet de procédures et de flux d'informations concernant la sécurité et destinés à l'exécution des fonctions de sécurité.

**Attribution de numéros personnels (PN)**

Élément de service conférant à un utilisateur donné une identité exclusive; ce numéro personnel est utilisé par l'appelant pour atteindre cet utilisateur. Un utilisateur peut avoir plusieurs numéros UPT correspondant à des applications différentes (par exemple, un numéro UPT professionnel pour les communications d'affaires et un numéro privé pour les communications privées). Un abonné peut avoir plusieurs numéros personnels par compte de facturation. Les utilisateurs UPT ont des numéros personnels.

**Authentification**

Processus consistant à vérifier l'identité d'un utilisateur, d'un terminal ou d'un fournisseur de services.

**Authentification d'identité d'utilisateur UPT**

Procédure permettant de vérifier l'identité de l'utilisateur UPT.

**Authentification de fournisseur de services UPT**

Procédure permettant de vérifier que l'identité du fournisseur de services UPT est la bonne.

**Autorisation (AUTZ)**

Propriété selon laquelle les droits aux ressources sont définis et mis en œuvre.

**Avis de taxation (AoC)**

Complément de service donnant à l'utilisateur mobile la possibilité d'obtenir les informations de taxation relatives aux services de télécommunication utilisés.

NOTE 1 – Ce service concerne un ou plusieurs des cas suivants:

- information de taxation en fin de communication;
- information de taxation en cours de communication;
- information de taxation à l'établissement.

**Base de données UPT**

Fichier regroupant des données – profil de service, par exemple – concernant un ensemble d'abonnés ou d'utilisateurs UPT aux fins de fourniture d'un service UPT.

**Bit d'extension du champ de commande**

Premier bit de chaque octet du champ de commande qui est ajouté pour accroître la longueur du champ de commande.

**Bit de service**

Information de couche 1 utilisée pour la transmission en temps réel de bits de commande (par exemple, indication du niveau de brouillage, commande de puissance à l'émission) utilisés pour le maintien de la liaison radioélectrique.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Bits d'assemblage/de désassemblage de signaux**

Série binaire qui indique le premier et le dernier drapeau du message, le nombre d'unités restant dans le message et le nombre d'octets valides dans la dernière unité et utilisés pour le désassemblage et l'assemblage de messages.

**Bits de limitation des collisions**

Bits utilisés pour la commande d'accès aléatoire du canal de liaison montante SCCH.

**Bloc fonction de système d'exploitation (OSF)**

Le bloc OSF traite les informations relatives à la gestion des télécommunications dans le cadre des fonctions de contrôle/de coordination et/ou de pilotage des fonctions de télécommunication, comprenant la gestion (c'est-à-dire le RGT lui-même).

**Canal d'accès commun (CAC)**

Canal qui se compose d'un canal BCCH, d'un canal PCH, d'un canal SCCH et d'un canal UPCH. Il est courant qu'un canal physique soit utilisé par plusieurs utilisateurs.

**Canal de commande associé (ACCH)**

Canal de commande bidirectionnel point à point assurant la signalisation et la transmission de données en paquets. Ce canal, toujours associé au canal de trafic (TCH), assure la gestion de commande d'appel pour les mobiles et la signalisation pour la gestion des transmissions radio.

**Canal de commande commun (CCCH)**

Canal de commande point-multipoint bidirectionnel. Un canal de ce type est avant tout destiné à acheminer les informations de signalisation nécessaires pour la commande d'appel, la gestion de mobilité et la gestion des transmissions RF.

**Canal de commande de diffusion (BCCH)**

Le BCCH permet de diffuser divers trains d'information depuis des stations de base jusqu'à des stations mobiles, y compris les informations nécessaires pour enregistrer la station mobile dans le système.

**Canal de radiorecherche (PCH)**

Canal unidirectionnel sur lequel le réseau envoie la même information aux stations mobiles dans toute la zone desservie.

**Canal de ralliement**

Canal que la station mobile commence à rechercher pour le canal de commande de diffusion (BCCH) lorsqu'elle est mise sous tension.

**Canal de signalisation associé à une seule cellule (SCCH)**

Canal bidirectionnel point-multipoint utilisé pour le transfert de l'information de signalisation entre le réseau et les stations mobiles. Ce canal est utilisé lorsque le réseau connaît le domaine de la cellule où se trouve la station mobile.

**Canal de trafic (TCH)**

Canal bidirectionnel point à point qui achemine les informations d'utilisateur et le signal de commande d'information d'utilisateur. Il est utilisé pour la téléphonie et la télécopie.

**Canal de transmission de paquets d'utilisateur (UPCH)**

Canal point-multipoint bidirectionnel acheminant les informations relatives au signal de commande et les données d'utilisateur par paquets.

**Canal physique**

Trajet défini dans un espace de communication relativement à plusieurs paramètres – temps, fréquence, code – et établi pour une période de temps donnée. Plusieurs canaux physiques peuvent être structurés en un seul et même canal radioélectrique. Un seul et même canal physique peut aussi être transformé, par structuration ou duplication, en plusieurs canaux radioélectriques.

**Canal radioélectrique (RF)**

Portion spécifiée du spectre des fréquences radioélectriques caractérisée par une largeur de bande et une fréquence porteuse définies et pouvant acheminer des informations à travers l'interface radioélectrique.

**Canaux d'indication**

Canaux que la station mobile utilise pour indiquer le niveau de réception des signaux que les cellules envoient au réseau.

## Capacité

Aptitude d'un élément à satisfaire une demande de service concernant des caractéristiques données dans des conditions données.

### Capacité à satisfaire un volume de trafic

Capacité d'un élément de satisfaire à une demande de trafic d'un volume donné ou à d'autres caractéristiques dans des conditions internationales données.

### Capacité d'information

Nombre total de bits d'information relatifs au canal utilisateur qui peuvent être pris en charge par une seule cellule (ou faisceau ponctuel) qui fait partie d'un ensemble infini de cellules identiques (ou d'un nombre important de faisceaux ponctuels de satellite) dans une configuration uniforme bidimensionnelle (ou tridimensionnelle).

NOTE 1 – La capacité d'information, mesurée en général en «Mbit/s/cellule ou Mbit/s/faisceau ponctuel de satellite» doit être spécifiée pour une attribution de fréquences, une qualité de service et une qualité d'écoulement du service données en supposant qu'un modèle de propagation adéquat a été choisi. Ce paramètre est très utile pour comparer des systèmes ayant des caractéristiques identiques en ce qui concerne le canal utilisateur.

### Capacité de trafic

Volume total de trafic que peut assurer une seule et même cellule (ou faisceau ponctuel) faisant partie d'un ensemble infini de cellules identiques (ou d'un nombre important de faisceaux ponctuels de satellite) dans une configuration uniforme bidimensionnelle (ou tridimensionnelle).

NOTE 1 – La capacité de trafic doit être spécifiée pour une fréquence, une qualité de service et une qualité d'écoulement du service données sous réserve du choix d'un modèle de propagation adapté. Ce paramètre, exprimé en E/cellule ou en E/faisceau ponctuel de satellite, est utile pour comparer des systèmes ayant des caractéristiques identiques concernant les canaux d'utilisateur.

### Capacité support

Fonction de transmission que la station mobile demande au réseau.

### Capacité unitaire instantanée

Nombre d'utilisateurs qui peuvent être pris en charge instantanément par cellule isolée (ou faisceau ponctuel de satellite) et par unité de spectre. Ce nombre doit être spécifié pour une attribution de spectre, une qualité de service et une qualité d'écoulement du trafic données.

### Caractéristiques de propagation

Capacité d'un milieu de propagation, dans lequel une onde se propage sans guide artificiel, de transmettre un signal compte tenu de tolérances données.

NOTE 1 – Ces tolérances données peuvent concerner les variations de niveau du signal, de bruit, de niveau de brouillage, etc.

### Cellule

Zone de couverture radioélectrique, soit du faisceau ponctuel d'un satellite ou d'une station de base, soit d'un sous-système (antenne à secteur) d'une station de base correspondant à une identification logique spécifique sur le trajet radioélectrique; prendre la plus petite des deux.

NOTE 1 – L'équipement radioélectrique correspondant peut atteindre toute station mobile située dans une cellule.

**Centre de commutation pour les services mobiles (MSC)**

Dans un système automatique, le MSC constitue l'interface entre le système radioélectrique et le réseau téléphonique public avec commutation. Il exécute toutes les fonctions de signalisation nécessaires pour établir les communications en provenance et à destination de stations mobiles.

**Champ d'affichage ID**

Champ d'affichage utilisé pour identifier les identificateurs de station mobile (MSI) et les identificateurs courts de station mobile (SMSI) contenus dans le champ d'adresse.

**Champ de commande ID**

Zone de commande utilisée par le réseau pour attribuer ou assigner l'identificateur court de station mobile (SMSI) à la station mobile.

**Champ de message**

Champ d'information servant à identifier la fonction des messages transférés.

**Circuit virtuel**

Type de connexion en mode de transfert asynchrone (ATM) mettant en jeu les procédures d'établissement et de libération de sorte que l'étiquette associée à chaque cellule ne doit pas contenir nécessairement des informations d'adressage complètes.

**Code embrouilleur**

Code utilisé dans le brouillage pour la dispersion d'énergie d'un signal radioélectrique.

**Code d'autorisation (AUTS)**

Élément de service permettant à un utilisateur de s'affranchir des restrictions d'appel attachées à la station à partir de laquelle l'appel est effectué. Des ensembles de privilèges d'appel différents peuvent être affectés à des codes d'autorisation différents. Un code d'autorisation donné peut être partagé entre plusieurs utilisateurs.

**Code de couleur**

Code attribué à chaque groupe (unité de répétition de fréquences) pour distinguer les signaux provenant d'une station brouilleuse.

**Commande d'appel (CC)**

Fonction de couche 3 effectuant le traitement des appels.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Commande de puissance à l'émission**

La commande de puissance en sortie est une fonction exécutée pour réduire le brouillage à l'intérieur d'un système de communication et pour économiser la consommation d'énergie des portables.

**Commande de retransmission de base**

Commande de retransmission qui est effectuée pour l'ensemble de la couche 2 selon la procédure HDLC utilisant N(S) et N(R).

NOTE 1 – Les termes «couche» et «HDLC», N(S) et N(R) renvoient au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

### **Commande de retransmission partielle**

Commande de retransmission permettant de corriger une erreur en retransmettant la trame unité sans accusé de réception de couche 2.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

### **Commande de transmission radioélectrique (RT)**

Fonction de commande permettant de fixer, de conserver et de commuter (changer) le canal radioélectrique.

### **Communication**

Utilisation, ou utilisation possible, d'une ou de plusieurs connexions établies entre deux ou plus de deux utilisateurs et/ou services.

### **Communication avec carte de crédit (CCC)**

Complément de service permettant à l'utilisateur de facturer le coût de l'appel sur le compte spécifié par le numéro CCC.

### **Communication avec carte de facturation (ACC)**

Complément de service qui permet à l'utilisateur d'appeler n'importe quel numéro à partir de n'importe quel téléphone équipé d'un lecteur de carte, le coût de l'appel étant imputé en débit au compte de l'abonné intéressé tel qu'il est défini par le contenu de la carte.

### **Communication conférence (CON)**

Complément de service permettant à plusieurs personnes de prendre part à une même conversation.

### **Communication de consultation (COC)**

Élément de service permettant de mettre un appel en attente, de faire un autre appel et de passer de l'un à l'autre.

NOTE 1 – Cet élément de service correspond à une communication de consultation dans les réseaux privés.

### **Communication de diffusion**

Appel point-multipoint dans lequel l'appelant transmet simultanément la même information à tous les utilisateurs désignés.

### **Compatibilité**

Degré de transparence suffisant pour offrir une qualité de service acceptable sur une connexion entre entités de système. Qui dit compatibilité parfaite dit transparence parfaite.

### **Complément de service**

Service qui modifie ou vient compléter un service de télécommunication de base. Il ne peut donc être offert à un client comme un service autonome; il doit être offert avec un service de télécommunication de base. Un même complément de service peut être commun à plusieurs services de télécommunication.

### **Comptabilité**

Fonction permettant de répartir les recettes des fournisseurs de services entre les opérateurs de réseau, conformément à des accords commerciaux.

### **Condition d'indication**

Champ d'information spécifiant les conditions à remplir pour indiquer la qualité des communications au niveau des stations mobiles.

**Confidentialité**

Propriété selon laquelle des informations relatives à une entité ne sont pas mises à disposition ou divulguées à des particuliers, des entités ou des systèmes non autorisés.

**Confidentialité de l'information de signalisation**

Élément garantissant la non divulgation de l'information de signalisation au niveau d'une interface radioélectrique IMT-2000.

**Confidentialité de lieu**

Fonction grâce à laquelle les informations relatives au lieu où se trouve une entité ne sont accessibles qu'à des personnes autorisées.

**Connexion de support radioélectrique (RBC)**

Connexion entre l'entité fonctionnelle MRBC (connexion de support radioélectrique pour mobiles) et l'entité fonctionnelle RBC (connexion de support radioélectrique). C'est l'élément de la connexion bout en bout dont la configuration dépend d'attributs radioélectriques connexes. Une connexion de support radioélectrique peut se composer de plusieurs éléments de connexion.

**Consignation des paramètres d'appel (LOG)**

Élément de service permettant d'effectuer un enregistrement de consignation chaque fois qu'un appel est reçu à un numéro de téléphone spécifié.

**Continuabilité d'un service**

Capacité d'un service, une fois obtenu, de pouvoir continuer à être assuré dans des conditions données pour la durée voulue. Ce paramètre dépend en général des tolérances de transmission, des caractéristiques de propagation et de la fiabilité des systèmes connexes.

**Cryptage**

Fonction utilisée pour transformer des données de façon à cacher leur contenu informationnel et ainsi d'éviter qu'elles soient utilisées sans autorisation.

**Dépôt d'un message bref**

Envoi d'un message bref par l'expéditeur au système de messages brefs.

**Destinataire d'un message bref**

Destinataire potentiel: tout utilisateur auquel un message bref est transmis.

Destinataire réel: tout destinataire potentiel pour lequel il y a remise d'un message bref.

**Détermination de la position**

Processus consistant à déterminer les coordonnées géographiques/le lieu, à partir de mesures ou d'autres informations.

**Discriminateur de protocole**

Discriminateur servant à distinguer les messages destinés à la commande d'appel utilisateur-réseau d'autres messages.

**Disponibilité**

Capacité d'un élément d'être dans un état lui permettant d'effectuer la fonction requise à un moment donné ou à tout moment dans un intervalle de temps donné.

**Données relatives au terminal**

Données tenues à jour pour chaque terminal, y compris celles concernant le lieu où se trouve ce terminal (et ses capacités).

**Drapeau d'usurpation**

Drapeau permettant d'identifier si le canal de trafic (TCH) est utilisé comme le canal d'accès vers l'avant (FACH).

**Écho partiel (PE)**

Signal que la station de base renvoie sur la liaison descendante pour indiquer si la station de base a reçu le signal d'accès que la station mobile a transmis dans l'intervalle de temps précédent.

**Élément de service**

Fonction de réseau associée à un service de base ou à un service complémentaire particulier et permettant d'améliorer ces services pour un plus grand confort de l'utilisateur; il n'est en général pas offert comme un service à part entière.

**Élément de service d'authentification (AUTC)**

Élément de service permettant de vérifier qu'un utilisateur est autorisé à utiliser certaines options.

NOTE 1 – L'AUTC ne comprend pas le code d'autorisation ou l'extension de crédit.

**Enregistrement**

Processus par lequel un réseau IMT-2000 est informé de l'existence et des coordonnées d'un terminal et de l'utilisateur qui lui est associé.

**Enregistrement d'un utilisateur**

Remise potentielle d'un service résultant de l'enregistrement d'un utilisateur.

**Enregistrement de l'utilisateur**

Processus consistant à associer un utilisateur à un terminal précis.

**Enregistrement du terminal**

Processus consistant à associer un terminal hertzien à une zone d'enregistrement de terminal.

**Ensemble de techniques de transmission radioélectrique**

Ensemble complet de techniques de transmission radioélectrique englobant les fonctions dépendantes de la transmission d'un système radioélectrique qui, potentiellement, a les capacités de satisfaire aux exigences des IMT-2000 dans un ou plusieurs environnements d'essai.

**Entité de réseau**

Ensemble d'entités fonctionnelles structuré en un seul équipement dans toutes les mises en œuvre prévues du système. Une entité de réseau se rattache toujours à une entité physique de l'architecture de réseau.

**Entité fonctionnelle**

Groupement de service assurant des fonctions en un seul et même lieu. Il constitue un sous-ensemble de l'ensemble des fonctions nécessaires pour assurer le service.

**Entité physique**

Ensemble de  $n$  entités fonctionnelles ( $n \geq 0$ ) structurées en un seul et même équipement pour toutes les mises en œuvre prévues du système et fonctions de communication requises qui sont associées. Une «entité physique» correspond à une entité de réseau unique ou ne met en œuvre que les fonctions de communication de couche inférieure.

**Entrelacement de bits**

Méthode permettant de créer des signaux radioélectriques présentant une forte immunité aux salves d'erreur: on fournit une matrice dans laquelle les données sont écrites horizontalement (rangée) et lues verticalement (colonne).

**Environnement virtuel d'origine (VHE)**

Concept de système lié à la portabilité des services dans les IMT-2000 au-delà des frontières du réseau. Les services offerts dans un réseau visité peuvent différer de ceux offerts dans le réseau de rattachement.

NOTE 1 – Le réseau visité doit pouvoir émuler pour chaque utilisateur son système ou son réseau de rattachement (de son pays d'origine) de sorte que l'utilisateur ne remarque pas qu'il n'est plus dans le réseau de son pays d'origine.

**Équipement terminal**

Dispositif ou fonctionnalité assurant les fonctionnalités nécessaires aux applications d'utilisateur, par exemple, la téléphonie, y compris l'interface utilisateur.

NOTE 1 – Différents types d'équipements terminaux peuvent être utilisés dont certains peuvent être incompatibles avec les équipements à terminaison mobile. Il est possible d'adapter ces terminaux à des terminaux incompatibles en utilisant un adaptateur de terminal.

**Espacement d'appels (GAP)**

Élément de service introduisant un espacement des appels afin de garantir qu'un laps de temps défini s'écoule entre plusieurs tentatives consécutives.

**Évolution**

Processus de changement et d'évolution d'un système de radiocommunication mobile vers des fonctionnalités améliorées.

**Évolution vers les IMT-2000**

Processus de changement et d'évolution d'un système de radiocommunication mobile vers des fonctionnalités des IMT-2000.

**Expéditeur d'un message bref**

Utilisateur qui est la source du message bref.

**Exploitation avec accusé de réception**

Type d'exploitation dans le cadre duquel les informations de couche 3 sont transmises dans les trames qui font l'objet d'un accusé de réception au niveau de la couche liaison de données. Les procédures de reprise sur erreur basées sur la retransmission de trames n'ayant pas fait l'objet d'un accusé de réception sont définies. Lorsque l'erreur ne peut pas être corrigée par les données, l'entité de gestion en est informée. Des procédures de commande de flux sont également définies.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Facturation**

Fonction selon laquelle des informations générées par la fonction de taxation sont portées sur des factures à payer. La facturation recouvre également les opérations de recouvrement auprès des abonnés.

**Faisceau ponctuel**

Faisceau d'antenne de satellite pointé vers une cellule d'un système à satellites.

**Fiabilité**

Probabilité pour qu'un élément puisse effectuer une fonction requise dans des conditions données pendant un intervalle de temps donné.

**Filtrage à des fins de sécurité (SEC)**

Complément de service permettant au réseau d'effectuer un filtrage aux fins de sécurité avant qu'un utilisateur final n'accède au réseau.

**Filtrage des appels à l'arrivée (TCS)**

Complément ou élément de service permettant à l'abonné ou à l'utilisateur de filtrer les appels entrants (en autoriser certains et en rejeter d'autres).

**Filtrage des appels au départ (OCS)**

Complément ou élément de service permettant à l'abonné de filtrer les appels sortants (limitation ou refus) conformément à une liste de sélection et éventuellement à un certain nombre de paramètres.

**Flux d'information**

Interaction entre entités fonctionnelles nécessaire pour assurer leur exploitation en commun. L'ensemble complet de «flux d'information» entre une paire d'entités fonctionnelles décrit pleinement et de façon satisfaisante la relation entre ces entités.

**Fonction d'adaptateur Q (QAF)**

Le bloc QAF sert à intégrer dans le RGT les entités non RGT du type NEF ou OSF. Il appartient au bloc QAF d'assurer la conversion entre un point de référence RGT et un point de référence non RGT (privé); cette activité s'effectue donc en dehors du RGT.

**Fonction d'élément de réseau; se rattachant au RGT (NEF)**

Fonctionnalité assurant la communication avec le RGT géré nécessaire à des fins de commande et de contrôle.

**Fonction de commande de flux**

Fonction assurant le transfert de signaux tout en indiquant si le correspondant reçoit le signal et si le correspondant est prêt à recevoir des signaux.

**Fonction de médiation (MF)**

Le bloc MF agit sur le passage de l'information entre une fonction de système d'exploitation (OSF) et une fonction d'élément de réseau (NEF) (ou une fonction d'adaptateur (QAF)) pour s'assurer que l'information est conforme aux attentes des blocs fonctionnels rattachés à la fonction de médiation. Cela peut être nécessaire car l'objet du même point de référence peut varier. Des blocs fonctionnels de médiation peuvent stocker, adapter, filtrer, condenser des informations et fixer des seuils d'information.

**Fonction de station de travail (WSF)**

Fonctionnalité assurant l'interaction entre les fonctions d'exploitation et de maintenance et les fonctions OSF.

**Fonction de sécurité**

Fonction qui assure une certaine protection contre une ou plusieurs menaces potentielles.

**Fonction de système d'exploitation (OSF)**

Fonction permettant de traiter les informations relatives à la gestion des télécommunications dans le cadre des fonctions de contrôle, de coordination et/ou de pilotage des fonctions de télécommunication, comprenant la gestion (c'est-à-dire le RGT lui-même).

**Fonctionnement sans accusé de réception**

Dans ce type de fonctionnement, les informations de couche 3 sont transmises dans des trames d'informations non numérotées (UI). Au niveau de la couche liaison de données, les trames UI ne font pas l'objet d'un accusé de réception. Si des erreurs de transmission ou de format sont détectées, la reprise sur erreur et la commande de flux ne sont pas définies.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Fonctions d'interfonctionnement**

Mécanismes qui masquent les différences des techniques physiques, de liaison et de réseau par conversion ou mise en correspondance des états et des protocoles utilisables par les services réseau ou utilisateur.

**Fournisseur d'accès IMT-2000**

Personne ou entité qui fournit un accès radioélectrique IMT-2000 à un réseau de télécommunication pour que les services fournis par ce réseau puissent être, en totalité ou en partie, mis à disposition des utilisateurs.

**Fournisseur de réseau**

Personne ou autre entité fournissant les fonctions de réseau nécessaires pour assurer un service ou un ensemble de services.

**Fournisseur de services**

Personne ou autre entité chargée globalement de fournir un service ou un ensemble de services aux utilisateurs et de négocier les fonctions de réseau associées au(x) service(s) qu'il/qu'elle assure.

**Fournisseur de services à valeur ajoutée**

Fournisseur de services offrant des services présentant une valeur ajoutée par rapport à d'autres services (de base). (Un service à valeur ajoutée ne peut pas être utilisé tout seul, c'est-à-dire sans un autre service de base.)

**Fournisseur de services IMT-2000**

Personne morale ou entité chargée de délivrer des abonnements IMT-2000 à un abonné IMT-2000.

**Fournisseur de services privé**

Fournisseur de services qui offre des services à un groupe fermé d'abonnés et non au grand public.

**Fournisseur de services public**

Fournisseur de services qui offre des services au grand public.

**Fournisseur de services UPT**

Personne ou entité morale chargée de la délivrance des abonnements UPT aux abonnés UPT.

### **Gestion de la mobilité (MM)**

Fonction de couche 3 qui assure l'enregistrement et l'authentification de la station mobile.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

### **Gestion de la mobilité de l'utilisateur**

Assure l'authentification de l'identification de l'utilisateur et la mise à jour des informations relatives aux coordonnées de l'utilisateur consignées dans le profil de service. Gère la terminaison des communications sur la base d'une gestion personnalisée des appels entrants définie dans le profil de service. Assure la traduction entre l'identification de l'utilisateur et l'identification du terminal associé à l'utilisateur au moment considéré afin que les appels puissent aboutir à l'endroit où se trouve l'utilisateur. Gère les services et les fonctions dont dispose l'utilisateur compte tenu de l'abonnement qu'il a souscrit et des configurations d'accès de terminal personnalisées.

### **Gestion de la mobilité du terminal**

Elle assure l'authentification des informations relatives au terminal considéré et tient à jour les informations relatives aux coordonnées géographiques du terminal (et à ses fonctions) dans les données concernant ce terminal. Elle assure la traduction entre l'identification de terminal et la localisation (adresse d'acheminement) pour que les appels puissent aboutir aux terminaux voulus.

### **Gestion de la sécurité**

Traitement des aspects de sécurité relatifs à la gestion du réseau et du service, qu'il s'agisse de questions administratives, opérationnelles ou de maintenance.

### **Gestion de mobilité hertzienne**

Affecte et gère des liaisons hertziennes pour les connexions de réseau. Signale qu'un appel a abouti au terminal hertzien. Surveille la qualité de la liaison afin de déterminer lorsqu'un transfert de liaison automatique est nécessaire et coordonne les transferts de liaisons entre interfaces d'accès hertzien.

### **Gestion de profil de service (SPM)**

Possibilité d'accéder au profil de service IMT-2000, de l'interroger et de le modifier.

NOTE 1 – La gestion de profil de service IMT-2000 peut être exécutée par l'utilisateur IMT-2000, l'abonné IMT-2000 ou le fournisseur de services IMT-2000.

NOTE 2 – Cette définition concerne les IMT-2000. En général, la gestion de profil de service peut également s'appliquer à d'autres profils de service, par exemple le profil de service du terminal mobile.

### **Gestion des appels**

Possibilité pour un utilisateur d'indiquer au réseau comment traiter les appels entrants en fonction de certains paramètres tels que l'auteur de l'appel, l'heure du jour ou la nature de la communication.

NOTE 1 – La fonction gestion d'appel est «établie» dans le cadre du profil de service utilisateur.

### **Gestionnaire de mobilité**

Répertoire d'informations et systèmes associés auquel on peut accéder par la fonction de gestion de la mobilité de l'utilisateur ou la fonction de gestion de la mobilité du terminal.

NOTE 1 – Un gestionnaire de mobilité est utilisé pour la gestion des coordonnées, l'enregistrement des terminaux et l'enregistrement des utilisateurs. C'est un concept fonctionnel qui peut être mis en œuvre de différentes façons, par exemple, sous forme d'une base de données ou d'un point de transfert de signalisation.

**Groupe fermé d'utilisateurs (CUG)**

Complément ou élément de service permettant à des utilisateurs de constituer des groupes auxquels l'accès est restreint. Un utilisateur particulier peut être membre de plusieurs CUG. Les membres d'un CUG peuvent communiquer entre eux mais pas en général avec des utilisateurs extérieurs au groupe.

NOTE 1 – Des utilisateurs particuliers d'un CUG peuvent bénéficier de possibilités supplémentaires et être assujettis à des restrictions supplémentaires.

**Guidage du demandé (DUP)**

Élément de service permettant de diffuser une annonce à l'appelé et de gérer le dialogue. Dans le cadre de ce service, l'appelé fournit des informations supplémentaires qui lui sont demandées (par exemple, en actionnant des touches) que la logique de service utilise pour traiter l'appel. Ce service englobe également toutes les annonces vocales destinées à l'appelé.

**Guidage du demandeur (OUP)**

Élément de service qui permet à l'utilisateur de diffuser une annonce à l'appelé et de gérer le dialogue. Dans le cadre de ce service, l'appelant fournit des informations supplémentaires (en actionnant des touches) que la logique du service utilise pour traiter l'appel. Ce service englobe également toutes les annonces vocales destinées au demandeur.

**Identificateur court de station mobile (SMSI)**

Identificateur de station mobile d'un octet affecté temporairement à la station mobile par le réseau pour simplifier la recherche des identificateurs de station mobile.

**Identificateur d'accès radioélectrique**

Code qui confère une identité exclusive, à l'échelle mondiale, à un accès radioélectrique dans une zone d'enregistrement de terminaux.

**Identificateur d'alerte de terminal**

Code distinguant un terminal hertzien à l'intérieur de la zone d'enregistrement de terminal aux fins d'alerte.

NOTE 1 – Cet identificateur peut dans certains cas être identique à l'identificateur de terminal.

**Identificateur de canal**

Champ d'information servant à identifier le canal géré par le protocole de signalisation.

**Identificateur de gestionnaire de mobilité**

Code qui confère une identité exclusive à un gestionnaire de mobilité.

**Identificateur de point d'accès au service (SAPI)**

Les identificateurs SAPI servent à identifier le point d'accès au service côté réseau ou côté utilisateur de l'interface utilisateur-réseau.

**Identificateur de priorité**

Identificateur servant à déterminer quelle unité de message est prioritaire lorsque l'unité de message envoyée par la couche 2 à la couche 1 est en concurrence.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Identificateur de station mobile (MSI)**

Identificateur qui distingue une station mobile particulière d'autres stations mobiles.

**Identificateur de terminal**

Code identifiant un terminal donné.

**Identificateur de zone d'enregistrement de terminal**

Code distinguant une zone d'enregistrement de terminal.

**Identificateur international de l'abonné à facturer (ICSI)**

Identificateur unique attribué à chaque abonné IMT-2000 et servant à identifier l'abonné que l'opérateur IMT-2000 doit facturer.

**Identification**

Étape de la procédure permettant d'identifier un utilisateur ou une station pour un fournisseur de services à des fins de prévention.

**Identification d'utilisateur**

Processus permettant à un système informatique de reconnaître un utilisateur comme correspondant à celui antérieurement décrit au système.

**Identification des appels malveillants (MCI)**

Complément de service permettant à l'utilisateur de demander que l'origine d'un appel entrant soit identifiée et communiquée à une entité autorisée.

**Identification du destinataire voulu (IRID)**

Service par lequel l'identité du destinataire voulu (numéro ou nom UPT, etc., spécifié par l'utilisateur UPT appelé) est indiquée au terminal en fonctionnement.

**Identité d'un système**

Champ d'information contenant l'identification d'un système.

**Identité de lieu**

Numéro d'identification indiquant la zone d'enregistrement de localisation dans laquelle se trouve la station mobile.

**Identité internationale de l'équipement mobile (IMEI)**

Code attribué à chaque station mobile IMT-2000 lors de sa fabrication et servant à identifier sans ambiguïté la station mobile IMT-2000 auprès du réseau aux fins de validation de l'équipement terminal ou à d'autres fins similaires.

**Identité internationale de l'utilisateur mobile (IMUI)**

Identificateur unique attribué à chaque utilisateur IMT-2000 servant à identifier l'utilisateur auprès de l'opérateur IMT-2000.

**Identité temporaire de terminal mobile (TMTI)**

Identificateur attribué temporairement à un terminal se trouvant dans un réseau IMT-2000 auquel il n'est pas rattaché afin de fournir une adresse acceptée par chacune des parties pour appeler par radiorecherche l'utilisateur de ce terminal ou d'autres fonctions de réseau liées à la mobilité.

**IMT-2000**

Systèmes conformes aux dispositions de la série correspondante et du Règlement des radiocommunications de l'UIT.

**Indicateur de progression de l'appel**

Information fournie pour indiquer la progression d'un appel.

**Indicateur de restriction**

Indicateur précisant les conditions imposées par le réseau concernant les restrictions applicables aux stations mobiles.

**Indication d'appel en instance (CW)**

Complément ou élément de service permettant à l'utilisateur mobile d'être informé de l'arrivée d'un appel entrant alors qu'il est déjà en communication. L'abonné peut ensuite répondre à l'appel entrant, le rejeter ou l'ignorer.

**Indication de cause**

Champ d'information servant à indiquer la cause d'interruption d'une connexion d'appel.

**Information sur la structure du canal de commande**

Élément d'information indiquant la structure physique (fréquence, intervalle de temps, etc.) du canal de commande (CCH) pour chaque canal radioélectrique.

**Intégration**

Acte, processus ou instance de formation, de coordination ou de fusion en un tout opérationnel ou unifié.

**Intégration de réseau**

Intégration telle qu'elle est appliquée à des réseaux.

**Intégration des systèmes**

Intégration telle qu'elle s'applique aux systèmes.

**Intégrité**

Propriété qui empêche que le contenu informationnel d'un objet soit modifié.

**Intégrité d'un système**

Propriété (dans le contexte de la sécurité) garantissant que les données et les méthodes de traitement des données ne peuvent pas être modifiées ou détruites sans autorisation.

**Intégrité de lieu de l'utilisateur**

Caractéristique permettant au fournisseur de services IMT-2000 de rattachement, au fournisseur de services IMT-2000 visité et/ou à l'exploitant de réseaux IMT-2000 d'avoir l'assurance que les informations relatives à la position de l'utilisateur IMT-2000 ne peuvent pas être modifiées par des intrus.

### **Intégrité de lieu de la station**

Caractéristique permettant au fournisseur de services IMT-2000 de rattachement, du fournisseur de services IMT-2000 visité et/ou à l'opérateur de réseau IMT-2000 d'avoir l'assurance que les informations relatives à la position de la station mobile IMT-2000 ne peuvent pas être modifiées par des intrus.

NOTE 1 – La fonction intégrité de lieu de la station peut être effectivement mise en œuvre par la fonction intégrité de lieu de l'utilisateur.

### **Intégrité de service**

Capacité d'un service de fonctionner sans dégradations excessives une fois qu'il a été obtenu. L'intégrité de service dépend essentiellement de la qualité de transmission du réseau.

### **Intégrité des données**

Propriété selon laquelle les données ne sont pas modifiées ou détruites de façon non autorisée.

### **Interdiction d'appels entrants (BAIC)**

Complément de service permettant à un abonné ou à un utilisateur mobile d'interdire certaines catégories d'appels entrants conformément à un programme d'interdiction sélectionné à partir d'un ensemble de plusieurs programmes de ce type choisi au moment de la fourniture et valable pour tous les appels entrants ou bien uniquement pour ceux associés à un service de base précis. L'utilisateur mobile concerné peut continuer d'établir des appels sortants.

### **Interdiction d'appels sortants (BAOC)**

Complément de service permettant à un abonné d'interdire certaines catégories d'appels sortants conformément à un programme d'interdiction sélectionné à partir d'un ensemble de programmes de ce type choisi au moment de la fourniture et valable pour tous les appels sortants ou uniquement pour ceux associés à un service de base précis. L'utilisateur mobile concerné peut continuer de recevoir des appels et d'établir des appels d'urgence.

### **Interface fonctionnelle**

Protocole de la couche application entre une paire d'entités de réseau.

### **Interface physique**

Elle définit les aspects physiques de la communication entre entités physiques. Pour chaque «interface physique», on a besoin d'une pile complète de protocoles qui détermine les modalités de communication entre entités physiques.

### **Interface radioélectrique**

Frontière commune entre la station mobile et l'équipement radioélectrique du réseau, définie par des caractéristiques fonctionnelles, des caractéristiques d'interconnexion radioélectrique (physiques) communes et éventuellement d'autres caractéristiques.

NOTE 1 – Une norme relative aux interfaces précise d'emblée l'interconnexion bidirectionnelle entre les deux côtés de l'interface. Les spécifications concernent le type, la quantité et la fonction des moyens d'interconnexion ainsi que le type, la forme et l'ordre des signaux qui seront échangés par ces moyens. Les termes «interférence hertzienne» et «interface radioélectrique» sont synonymes. Voir également «Interface radioélectrique IMT-2000».

### **Interface radioélectrique IMT-2000**

Moyen de réaliser l'interconnexion électromagnétique hertzienne entre une station mobile IMT-2000 (ou station terrestre mobile) et une station de base IMT-2000 (ou station spatiale).

NOTE 1 – Les spécifications des interfaces radioélectriques IMT-2000 précisent la forme et le contenu des signaux transmis depuis les stations. Elles comprennent la définition des caractéristiques fonctionnelles, des caractéristiques d'interconnexion radioélectrique (physique) communes, des caractéristiques des signaux et d'autres caractéristiques, si nécessaire.

**Interfonctionnement**

Moyens permettant d'assurer des communications et des interactions entre entités appartenant à des réseaux ou des systèmes différents.

**Interopérabilité**

Capacité de plusieurs entités appartenant à des réseaux ou des systèmes différents de fonctionner ensemble sans qu'il soit nécessaire de procéder à une conversion ou une mise en correspondance supplémentaires des états et des protocoles.

**Itinérance**

Capacité d'un utilisateur d'accéder à des services de télécommunication hertziens dans des zones autres que celle(s) où il est abonné.

**Itinérance (suivi d'un utilisateur itinérant)**

Transfert de l'identité de l'utilisateur d'un terminal à un autre dans le cadre duquel la relation entre le premier terminal et l'utilisateur du réseau concerné est supprimée et la relation entre le second terminal et l'utilisateur est créée dans le réseau concerné.

**Liaison de connexion (satellite)**

Liaison de transmission radioélectrique entre une station terrienne terrestre et une station spatiale.

**Liaison de service**

Liaison de transmission radioélectrique bidirectionnelle entre une station spatiale et une station mobile terrienne/une station terrienne personnelle/une station personnelle.

**Liaison descendante (de Terre)**

Trajet radioélectrique unidirectionnel pour la transmission de signaux d'une station de base à une ou plusieurs stations mobiles.

**Liaison descendante (satellite)**

Liaison de transmission radioélectrique dans le sens espace-Terre.

**Liaison montante (de Terre)**

Trajet radioélectrique unidirectionnel pour la transmission de signaux d'une ou plusieurs stations mobiles vers une station de base.

**Liaison montante (satellite)**

Liaison de transmission radioélectrique dans le sens Terre-espace.

**Libre appel (FPH)**

Complément de service permettant à l'abonné d'offrir un appel gratuit à la personne appelée, l'appel étant facturé à l'abonné.

**Limitation de l'accès aux données relatives à l'abonnement**

Élément limitant l'accès aux données personnelles d'un utilisateur ou d'un abonné IMT-2000 mis en mémoire dans le réseau.

### **Limitation de l'accès aux données relatives au profil de service**

Élément limitant l'accès au profil de service personnel d'un utilisateur ou d'un abonné IMT-2000 mis en mémoire dans le réseau.

### **Limitation du nombre d'appels (LIM)**

Élément de service permettant de compter le nombre total d'appels acheminés vers une destination donnée dans une période de temps donnée et de les dévier ou de les bloquer lorsque le nombre maximal d'appels est dépassé.

### **Logistique de maintenance**

Aptitude d'une organisation chargée de la maintenance de fournir sur demande, dans des conditions données, les ressources nécessaires pour assurer la maintenance d'une entité, conformément à une politique de maintenance donnée. Ces conditions concernent l'entité elle-même et les conditions dans lesquelles elle est utilisée et entretenue.

### **Logistique du service**

Capacité d'une organisation à fournir un service et une assistance pour l'utilisation de ce service.

### **Macrocellules**

Cellules de grand rayon, le plus souvent de plusieurs dizaines de km (rayon de 35 km).

NOTE 1 – L'utilisation d'antennes directives permet d'agrandir le rayon d'une cellule.

NOTE 2 – Les macrocellules se caractérisent par une densité de trafic de faible à moyenne, des stations mobiles de vitesse modérée et des services à bande étroite.

NOTE 3 – Une macrocellule type peut être située en zone rurale ou suburbaine avec un effet d'écran dû aux bâtiments modéré et, en fonction du relief, un effet d'occultation dû au feuillage important.

### **Macrodiversité**

Famille de techniques de diversité dans laquelle la diversité est assurée grâce à l'utilisation de plusieurs canaux physiques constituant en règle générale une connexion hertzienne point-multipoint sur la liaison montante et une connexion point-multipoint sur la liaison descendante assurant une seule transmission de données.

NOTE 1 – Parmi ces techniques, on citera la diversité de station de base, le transfert progressif, la transmission simultanée sur plusieurs canaux (simulcast), etc. Côté station mobile, la réception en macrodiversité et en microdiversité peut, dans certains cas, être semblable.

### **Maintenabilité**

Capacité d'un élément, dans des conditions d'utilisation données, d'être maintenu ou rétabli dans un état dans lequel il peut exécuter une fonction requise lorsque la maintenance est effectuée dans des conditions données et en utilisant des procédures et des ressources déterminées.

### **Mécanisme de sécurité**

Moyens permettant d'assurer une fonction de sécurité.

### **Mégacellules (satellite)**

Cellules desservant de vastes zones qui sont particulièrement utiles pour des régions isolées où la densité de trafic est faible. En raison de leurs dimensions, les mégacellules peuvent assurer la couverture d'environnements très divers, qu'il s'agisse de régions isolées ou de zones urbaines, ou bien encore de zones où il n'y a pas d'accès à des réseaux de télécommunication de Terre; dans les pays en développement (même dans les zones urbaines) ce peut être le seul type de cellule disponible.

NOTE 1 – Actuellement, seuls les satellites peuvent assurer une couverture par mégacellules (on utilise parfois indifféremment le terme de «cellule de satellite» et de «mégacellule»); toutefois, il est possible que dans l'avenir des satellites puissent assurer une couverture par macrocellules.

**Message bref**

Information acheminée en bloc par le service de messages brefs.

**Mesure du niveau périphérique**

Mesure en vue de déterminer le niveau de réception de la fréquence émise par la cellule périphérique pour délimiter le domaine de la cellule dans lequel est située la station mobile en veille ou en communication.

**Microcellules**

Cellules avec des antennes de faible portée, essentiellement dans des zones urbaines, d'un rayon ne dépassant pas en général 1 km.

NOTE 1 – Les microcellules se caractérisent par une densité de trafic de moyenne à élevée, des stations mobiles à faible vitesse et des services à bande étroite.

NOTE 2 – Les phénomènes d'occultation dus à des structures artificielles peuvent être importants dans les microcellules.

**Microdiversité**

La microdiversité est une famille de techniques de diversité qui peut être mise en œuvre parallèlement à une transmission point à point RF en utilisant un seul canal physique. Parmi ces techniques, on citera la diversité d'antenne, la diversité de polarisation et la diversité par trajets multiples, etc.

**Mise en file d'attente (QUE)**

Élément de service permettant à l'utilisateur de mettre en file d'attente les appels en cas d'occupation et de les activer lorsque la ligne se libère. Il comprend des annonces pour l'appelant et l'appelé.

**Mise en garde (CH)**

Complément de service permettant à l'utilisateur mobile d'interrompre la communication pendant un appel en cours et, s'il le souhaite, de rétablir ultérieurement la communication.

**Mise en garde avec message (CHA)**

Élément de service permettant à l'utilisateur de mettre une communication en attente avec la possibilité de faire entendre un enregistrement musical ou des annonces vocales personnalisées à l'appelant mis en attente.

**Mobilité d'utilisateur IMT-2000**

Caractéristique permettant à un utilisateur IMT-2000 de transférer son identité entre plusieurs terminaux mobiles IMT-2000.

**Mobilité de l'utilisateur**

Capacité d'un utilisateur d'accéder aux services de télécommunication à partir de n'importe quel terminal au moyen d'un identificateur personnel et aptitude du réseau à fournir ces services en fonction du profil de service de l'utilisateur.

NOTE 1 – La mobilité de l'utilisateur suppose que le réseau puisse localiser le terminal associé à l'utilisateur pour les besoins d'adressage, d'acheminement et de taxation des communications de l'utilisateur.

NOTE 2 – Le mot «accès» est censé s'appliquer à la fois aux services de départ et d'arrivée.

NOTE 3 – La gestion de profil de service par l'utilisateur ne fait pas partie de la mobilité de l'utilisateur.

### **Mobilité du terminal**

Capacité d'un terminal d'avoir accès à des services de télécommunication depuis des emplacements différents et, lorsque ce terminal se déplace, capacité du réseau d'identifier et de localiser ce terminal ou l'abonné associé.

NOTE 1 – La mobilité du terminal suppose que des services de télécommunication soient théoriquement disponibles en tout lieu et à tout moment. Elle peut être assurée conformément au profil de service de la station mobile.

### **Mode d'accès filaire**

Interfaçage avec le réseau par l'intermédiaire d'une connexion physique filaire.

NOTE 1 – Ce mode d'accès peut être utilisé par un terminal filaire ou un terminal hertzien fonctionnant en mode filaire via une interface physique normalisée.

### **Mode d'accès hertzien**

Interfaçage avec un point d'accès au réseau au moyen d'une interface radioélectrique normalisée sans connexion filaire au réseau.

### **Mode de fonctionnement multitrame**

Mode de transfert d'information avec accusé de réception utilisant le numéro de séquence «modulo  $n$ ».

### **Mode de mesure**

Champ d'information servant à indiquer le temps pendant lequel le niveau de réception à la station mobile est mesuré.

### **Mode de transfert**

Attribut de transfert d'informations englobant la transmission, le multiplexage et la commutation dans un réseau de télécommunication.

### **Mode de transfert asynchrone (ATM)**

Mode de transfert dans lequel les informations sont structurées en cellules; il est asynchrone en ce sens que la récurrence des cellules dépend du débit binaire requis ou instantané. Des valeurs statistiques ou déterministes peuvent également être utilisées pour qualifier ce mode de transfert.

### **Mode de transfert par circuit**

Mode de transfert dans le cadre duquel les fonctions de transmission et de commutation sont effectuées par attribution permanente ou quasi permanente de canaux, d'une largeur de bande ou de codes entre points identifiés d'une connexion.

### **Mode de transfert par paquets**

Mode de transfert dans lequel les fonctions de transmission et de commutation sont réalisées par des techniques en mode paquet qui permettent de partager de façon dynamique les ressources de transmission et de commutation du réseau entre plusieurs connexions.

### **Mode de transfert synchrone (STM)**

Mode de transfert qui attribue périodiquement à chaque connexion un mot de longueur fixe.

### **Modèle fonctionnel**

Modèle qui identifie et définit les entités fonctionnelles et les relations entre ces entités.

**Modification en cours de communication (IM)**

Complément de service permettant à l'utilisateur de passer, en cours de communication (communication active) d'un type de communication caractérisé par un ensemble de capacités support, de couche inférieure et/ou de couche supérieure à un autre type de communication caractérisé par un autre ensemble de capacités, sans changer la connexion de bout en bout.

**Module d'identité d'utilisateur (UIM)**

Dans les IMT-2000, entité logique amovible (d'une unité mobile ou fixe) ou intégrée dans une unité. Elle contient les éléments d'information dont le système a besoin pour identifier, authentifier et autoriser l'enregistrement des utilisateurs. Ce module peut également être utilisé pour stocker des données propres à l'utilisateur.

**Mot de synchronisation de supertrame (SSW)**

Mot permettant d'établir la synchronisation de supertrame. Le mot SSW indique où le canal de commande de diffusion (BCCH), le canal de radiorecherche (PCH) et le canal de signalisation associé à une seule cellule (SCCH) sont attribués dans le canal de commande.

**Mot de synchronisation de trame**

Bits utilisés pour la synchronisation de la trame. Plusieurs mots sont utilisés à l'intérieur d'une seule et même trame pour identifier l'intervalle à utiliser dans la porteuse.

**Nombre multiplexé de zones d'enregistrement de localisation**

Nombre de zones d'enregistrement de localisation multiplexé dans une zone radioélectrique donnée.

**Numéro d'abonné multiple (MSN)**

Complément de service permettant d'assigner plusieurs numéros à une seule et même interface.

**Numéro d'accès universel (UAN)**

Complément de service permettant d'atteindre un abonné disposant de plusieurs terminaux en un certain nombre de points avec le même numéro d'annuaire.

**Numéro d'appel**

Numéro servant à identifier chaque appel au niveau de l'interface utilisateur-réseau.

**Numéro d'authentification aléatoire**

Séquence aléatoire que le réseau envoie à la station mobile pour authentifier la station mobile et/ou l'abonné mobile.

**Numéro d'identification de salve**

Numéro servant à faire la distinction entre une «salve de synchronisation» et une «salve de fin».

**Numéro d'identification personnel (PIN)**

Code personnel utilisé pour authentifier l'utilisateur par rapport à son module d'identité d'utilisateur (UIM) afin d'éviter que ce module soit utilisé sans autorisation.

**Numéro en attente**

Nombre d'unités de signaux de messages qui peut être transmis jusqu'à la réception d'un accusé de réception positif.

**Numéro international d'utilisateur mobile (IMUN)**

Numéro composable attribué à un utilisateur IMT-2000.

**Numéro personnel**

Numéro qui confère une identité exclusive à un utilisateur IMT-2000 ou un utilisateur UPT; ce numéro est utilisé pour téléphoner à cet utilisateur ou pour lui retransmettre un appel.

NOTE 1 – Avant la mise en œuvre pleine et entière du service UPT, l'utilisation du terme «numéro UPT» pourrait, dans certains cas, prêter à confusion. Le numéro personnel est un numéro UPT; il constitue la base de la mobilité de l'utilisateur offerte par les IMT-2000. Ce terme est proposé comme terme de remplacement pour éviter toute confusion.

**Numéro unique (ONE)**

Élément de service qui permet, en composant le même numéro logique depuis des zones physiques différentes, de se connecter à différentes destinations physiques.

**Numéro UPT**

Numéro qui confère une identité exclusive à un utilisateur UPT et qui est utilisé pour appeler cet utilisateur ou lui retransmettre un appel.

NOTE 1 – Un utilisateur peut avoir plusieurs numéros UPT (par exemple, un numéro UPT professionnel pour les communications d'affaires et un numéro UPT privé pour les communications privées). Dans ce cas, du point de vue du réseau, on considère qu'à chaque numéro UPT correspond un utilisateur UPT distinct même si en réalité tous les numéros identifient la même personne ou la même entité.

**Numérotation abrégée (ABD)**

Complément ou élément de service dans lequel pour une identification d'usager donnée ou, dans certains cas, pour une ligne donnée, le réseau garde en mémoire une liste de numéros qu'il compose à la réception d'un code abrégé préalablement défini.

**Opérabilité du service**

Possibilité pour l'utilisateur d'exploiter un service facilement et avec de bons résultats.

**Opérateur de renseignement (ATT)**

Élément de service permettant aux utilisateurs d'un réseau privé virtuel (VPN) d'accéder à un poste d'opérateur de renseignement leur fournissant des informations de service du VPN.

**Opérateur de réseau IMT-2000**

Personne morale ou entité à laquelle il incombe en dernier ressort de fournir à un utilisateur IMT-2000 toute la gamme des fonctions d'un réseau IMT-2000. Certaines fonctions d'un réseau IMT-2000 peuvent toutefois être fournies par d'autres parties.

**Opérateur de réseau privé**

Fournisseur de capacités de réseau, non offertes au grand public, qui sont nécessaires pour prendre en charge les services offerts à un groupe fermé d'abonnés.

**Opérateur de réseau public**

Fournisseur des capacités de réseau nécessaires pour assurer les services offerts au grand public.

**Opérateurs de réseau**

Fournisseur de capacités de réseau nécessaires pour assurer les services offerts aux abonnés.

**Orbite des satellites géostationnaires (OSG)**

Orbite d'un satellite géosynchrone dont l'orbite circulaire dans le sens direct se situe dans le plan équatorial terrestre.

**Orbite elliptique fortement inclinée (HEO)**

Orbite elliptique ayant le plus souvent un périégée de 500 km ou plus et un apogée de 50 000 km au moins au-dessus de la surface de la Terre avec un angle d'inclinaison supérieur à 40° par rapport au plan équatorial.

**Orbite terrestre basse (LEO)**

Orbite circulaire ou elliptique située à une altitude comprise entre 700 et 3 000 km au-dessus de la surface terrestre.

**Orbite terrestre médiane (MEO)**

Orbite circulaire ou elliptique située à une altitude comprise entre 8 000 et 20 000 km au-dessus de la surface terrestre.

**Paquet**

Bloc d'information identifié par une étiquette de couche 3 du modèle de référence OSI.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Passage aux IMT-2000**

Passage des utilisateurs et/ou de la remise de service des réseaux de télécommunication existants aux IMT-2000.

**Période de validité d'un message bref**

Période affectée à un message bref par l'expéditeur qui débute au moment précis (jour et heure) du dépôt et à la fin de laquelle le message bref sera considéré comme périmé par le système de messages courts s'il n'a pas déjà été remis à son (ses) destinataire(s) potentiel(s).

**Picocellules**

Petites cellules de rayon normalement inférieur à 50 m et situées surtout à l'intérieur de bâtiments.

NOTE 1 – Elles se caractérisent par une densité de trafic moyenne à forte, des stations mobiles à déplacement lent et des services à large bande.

**Plan de numérotage privé (PNP)**

Élément de service permettant à l'abonné de conserver dans son réseau privé un plan de numérotage distinct du plan de numérotage public.

**Plate-forme commune**

Fonction pour laquelle les informations relatives à la commande d'appel, la gestion de la mobilité et la gestion des transmissions radioélectriques sont envoyées simultanément dans un seul signal pour améliorer l'efficacité de transfert des signaux au niveau de la couche 3.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Point d'accès au service (SAP)**

Point d'accès auquel la couche ( $N - 1$ ) offre les ( $N - 1$ ) services à ( $N$ ) entités.

**Point source d'assignation (ASP)**

Point au niveau de la gestion de couche auquel le réseau est habilité à assigner des identificateurs courts de station mobile (SMSI).

**Politique dans le domaine de la sécurité**

Ensemble des règles qui définissent et limitent les types d'activités relatives à la sécurité des entités et des utilisateurs.

**Prédiction linéaire à excitation par code (CELP)**

Type de système de codage de la parole dans lequel les signaux vocaux sont analysés en paramètres avant d'être transmis.

**Prédiction linéaire à excitation par somme vectorielle (VSELP)**

La prédiction VSELP est une variation de la prédiction CELP (prédiction linéaire à excitation par code). Elle utilise une table de code ayant une structure préalablement définie de sorte que les calculs nécessaires au processus de recherche dans la table de code peuvent être réduits. La masse de mémoire peut elle aussi être réduite.

**Présentation d'identification de l'appelant (CPIP)**

Complément de service permettant à un utilisateur UPT d'indiquer que l'identité de l'appelant ou de son terminal sera annoncée au terminal appelé lorsqu'arrive un appel UPT entrant. L'identité du terminal ne doit jamais être annoncée si l'appelant est un utilisateur UPT.

**Présentation d'identification du numéro de l'appelant (CNIP)**

Complément de service permettant d'indiquer à l'appelé le numéro de l'appelant, et de lui fournir éventuellement d'autres informations concernant son adresse.

**Présentation d'identification du numéro du correspondant (CONP)**

Complément de service permettant à l'appelant, pendant la phase d'établissement de l'appel, d'indiquer le numéro du correspondant et de donner éventuellement des informations supplémentaires concernant son adresse.

**Primitive d'indication**

Primitive de service dont se sert le fournisseur de services pour indiquer à l'utilisateur de service qu'il a lancé une demande de service ou une action.

**Primitive de confirmation**

Primitive de service servant à indiquer qu'il a été donné suite à une demande de service.

**Primitive de demande**

Primitive de service dont se sert l'utilisateur du service pour demander un service.

**Primitive de réponse**

Primitive de service dont se sert l'utilisateur du service pour répondre à une demande de service.

**Primitive de service**

Interaction abstraite et indépendante de la mise en œuvre entre un utilisateur de service et un fournisseur de services.

**Procédure d'accès à la liaison pour canaux mobiles numériques (LAPDM)**

Procédure d'accès à la liaison (couche 2) sur le canal CCH pour des systèmes de communication mobiles numériques.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Procédure d'accès à la liaison pour systèmes numériques sans cordon (LAPDC)**

Procédure d'accès à la liaison (couche 2) sur le CCH pour les systèmes téléphoniques numériques sans cordon.

NOTE 1 – Le terme «couche» renvoie au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Profil de service**

Fichier contenant des informations concernant un utilisateur afin de fournir à cet utilisateur des services IMT-2000.

**Profil de service IMT-2000**

Registre contenant les informations relatives à un utilisateur IMT-2000 nécessaires pour fournir à cet utilisateur le service IMT-2000.

NOTE 1 – À chaque profil de service IMT-2000 correspond un seul numéro IMT-2000.

**Profil de service UPT**

Bloc regroupant toutes les informations sur l'utilisateur UPT nécessaires pour la fourniture de ce service.

NOTE 1 – Chaque profil de service UPT est associé à un seul numéro UPT.

**Protection de la sphère privée**

Droit reconnu aux particuliers de déterminer ou d'infléchir les informations les concernant qui peuvent être recueillies et enregistrées et de décider de la personne qui peut divulguer ou à laquelle peuvent être divulguées ces informations.

NOTE 1 – Le droit de chaque pays peut s'appliquer à des questions touchant la protection de la sphère privée.

**Protocole d'interface radioélectrique**

Protocole utilisé dans l'interface radioélectrique (en général, un ensemble de protocoles prenant en charge diverses couches du modèle de référence).

**Qualité de fonctionnement du réseau (NP)**

Capacité d'un réseau ou d'une partie de réseau d'assurer les fonctions se rapportant aux communications entre utilisateurs; elle englobe l'accessibilité au service, la continuité et l'intégrité du service. Les valeurs du paramètre «qualité de fonctionnement du réseau» sont en général déduites des valeurs du paramètre «qualité de service» (QoS).

**Qualité de service (QoS)**

Ensemble de caractéristiques de service qui définissent le degré de satisfaction de l'utilisateur d'un service. Elle regroupe un ensemble de paramètres de qualité qui valent pour tous les services, par exemple:

- opérabilité du service,
- accessibilité au service,
- continuité du service,
- intégrité du service,
- autres paramètres propres à chaque service.

**Qualité de transmission**

Capacité de restitution d'un signal appliqué à l'entrée à un réseau de télécommunication dans des conditions données. Ces conditions peuvent englober l'incidence de la propagation.

## **Radiorecherche**

Envoi sélectif, unidirectionnel et non vocal d'un simple message d'alerte (par exemple, tonalité uniquement) ou d'un message (numérique, alphanumérique ou données transparentes) à un récepteur mobile ou à un pageur.

NOTE 1 – La fonction «recherche de personne avec accusé de réception» est également possible.

## **Rappel automatique lorsque l'abonné n'est pas atteignable (CCNRc)**

Complément de service concernant la mobilité de l'utilisateur/du terminal et permettant d'établir une communication lorsque le réseau localise un utilisateur ou un terminal qu'il n'avait pu localiser auparavant.

## **Rappel automatique sur occupation (CCBS)**

Complément de service permettant à l'appelant, en cas d'occupation de la ligne du demandé, d'être informé lorsque la ligne du destinataire se libère, sans devoir recomposer le numéro.

## **Rapports d'événement d'utilisateur**

L'utilisateur IMT-2000 reçoit des annonces ou des indications d'avertissement à des moments critiques de l'utilisation des services IMT-2000 (par exemple, informations sur les taxes accumulées, sur le fait que sa communication n'est pas codée, etc.).

## **Registre de localisation et de rattachement (HLR)**

Base de données des positions auxquelles une station mobile est rattachée aux fins d'enregistrement, par exemple, les informations qui sont dans le profil de service d'un abonné ou d'un utilisateur.

## **Registre de localisation des visiteurs (VLR)**

Base de données d'enregistrement autre que le registre de localisation et de rattachement (HLR) qu'utilise un centre de commutation pour systèmes mobiles pour consulter des informations aux fins de traitement d'appels à destination ou en provenance d'une station mobile itinérante située dans sa zone.

## **Réglage de synchronisation**

Fonction permettant de régler la synchronisation de transmission de la station mobile en fonction du décalage entre la synchronisation de référence et les salves de signaux reçues au niveau de la station de base pour éviter les collisions.

## **Remise d'un message bref**

Remise à un destinataire potentiel d'un message bref par le système de messages brefs.

## **Renvoi d'appel (CF)**

Complément ou élément de service permettant à l'utilisateur de dévier ses appels entrants vers un autre numéro.

## **Renvoi d'appel inconditionnel (CFU)**

Complément de service permettant à l'abonné mobile appelé de faire dévier tous les appels entrants ou uniquement ceux qui concernent un service de base précis vers un autre numéro d'annuaire que son numéro soit occupé ou non.

## **Renvoi d'appel sur occupation de l'abonné mobile (CFB)**

Complément de service permettant à l'abonné mobile appelé, lorsque son numéro est occupé ou lorsqu'un appel qui lui est destiné concerne un service de base particulier, de faire dévier ses appels entrants vers un autre numéro d'annuaire.

**Répartition des appels (CD)**

Complément ou élément de service permettant à l'utilisateur de répartir les appels entrants entre différentes destinations.

**Répartition des réacheminements d'appels (CRD)**

Complément de service permettant à l'abonné de faire réacheminer ses appels entrants selon un choix prédéfini en cas d'occupation, après un nombre spécifié de sonneries, en cas de surcharge des files d'attente ou de limitation du nombre des appels.

**Réponse d'authentification**

Séquence binaire renvoyée par la station mobile qui a utilisé le numéro d'authentification aléatoire.

**Réseau**

Ensemble de nœuds et de liaisons assurant des connexions entre deux ou plus de deux points définis en vue de faciliter les télécommunications entre ces points.

**Réseau de gestion des télécommunications (RGT)**

Réseau censé prendre en charge les besoins de gestion d'un opérateur (par exemple, fournisseur de services, fournisseur de réseaux, fournisseur de réseaux de base, fournisseur d'accès) liés à la planification, l'installation, la maintenance, l'exploitation et la gestion des télécommunications et des services.

**Réseau intelligent (RI)**

Réseau de télécommunication basé sur une architecture assurant la souplesse nécessaire pour faciliter la mise en œuvre de nouvelles capacités et de nouveaux services, y compris ceux sur lesquels le client peut agir.

**Réseau mobile public à satellite**

Réseau similaire à un RMTP qui dessert les utilisateurs uniquement par satellite.

**Réseau mobile terrestre public (RMTP)**

Réseau établi et exploité par une administration ou une exploitation reconnue (ER) dans le but bien précis d'assurer des services de télécommunication mobiles terrestres au grand public. On peut considérer qu'un RMTP est un prolongement d'un réseau fixe (par exemple, RTPC) ou fait partie intégrante du RTPC.

NOTE 1 – Un RMTP peut comprendre uniquement des cellules de Terre ou bien des cellules de Terre et des cellules de satellite.

**Réseau privé virtuel (VPN)**

Configuration de système dans laquelle l'abonné peut construire un réseau privé en utilisant des lignes connectées à différents commutateurs du réseau qui peuvent comporter des fonctions de réseau privé.

**Ressource radioélectrique**

Portion de spectre disponible dans une zone géographique limitée (cellule). Cette portion de spectre peut se subdiviser en canaux radioélectriques.

**Ressource radioélectrique unitaire**

Portion de spectre disponible dans une zone géographique limitée (cellule). Cette portion de spectre peut se subdiviser en canaux radioélectriques.

**Restriction d'identification du numéro de l'appelant (CNIR)**

Complément de service permettant à l'appelant, de restreindre la présentation de son numéro de l'appelant, de fournir éventuellement à l'appelé d'autres informations concernant son adresse.

**Restriction d'identification du numéro du correspondant (CONR)**

Complément de service offert au correspondant, avec possibilité de donner à l'appelant des informations d'adresse supplémentaires. Ce service peut être offert à titre permanent ou appel par appel.

**Robustesse**

Invulnérabilité à des erreurs aléatoires, à des paquets d'erreurs et à des taux d'erreur binaires élevés dans toute la zone de service.

NOTE 1 – La robustesse d'un système est un attribut important.

NOTE 2 – La hiérarchie des combinaisons de codec vocal/de canal possibles peut être différente selon que les conditions sont bonnes ou marginales.

**Salve de synchronisation**

Salve envoyée pour établir la synchronisation lors de l'établissement du canal d'information ou du transfert.

**Sécurité**

Protection de la disponibilité, de l'intégrité et de la confidentialité de l'information.

**Sécurité de l'information**

Combinaison de la confidentialité, de la validité, de l'authenticité, de l'intégrité et de la disponibilité de l'information.

**Service**

Ensemble de fonctions offert par une organisation à un utilisateur.

**Service d'indication du lieu**

Service de mobilité particulier dans le cadre duquel les informations de localisation peuvent être fournies à des utilisateurs autorisés ou aux autorités compétentes en cas de communications d'urgence ou à des fins de gestion du trafic.

**Service d'urgence**

Service de télécommunication, utilisé pour accéder à un poste de secours public, caractérisé par un numéro d'accès significatif au niveau local, un rang de priorité élevé et des interactions spécifiques.

**Service de communications personnelles (PCS)**

Ensemble de fonctions qui permet de combiner, sous une forme ou une autre, la mobilité du terminal, la mobilité de l'utilisateur et la gestion de profil de service.

NOTE 1 – Le sigle PCS doit être compris comme renvoyant aux services de communications personnelles.

**Service de consultation**

Service interactif permettant d'accéder à des informations stockées dans des centres de base de données. Les informations ne sont envoyées à l'utilisateur que sur demande. Elles peuvent être consultées sur une base individuelle, c'est-à-dire au moment où l'utilisateur décide de faire partir la séquence d'information.

**Service de conversation**

Service interactif assurant une communication bidirectionnelle par transfert d'informations de bout en bout en temps réel (sans enregistrement et retransmission) d'un utilisateur à un autre ou entre un utilisateur et la station centrale.

### **Service de distribution**

Service caractérisé par un flux unidirectionnel d'informations point-multipoint. Les services de distribution se subdivisent en deux catégories:

- sans contrôle de la présentation de l'utilisateur,
- avec contrôle de la présentation de l'utilisateur.

### **Service de gestion RGT**

Domaine de l'activité de gestion englobant l'exploitation, la maintenance ou l'administration du réseau géré, décrit en fonction de la perception que l'utilisateur a des exigences d'exploitation, gestion et maintenance (OAM).

### **Service de messagerie**

Service interactif offrant des communications utilisateur-utilisateur entre différents utilisateurs par le biais d'unités d'enregistrement avec des fonctions d'enregistrement et de retransmission, de boîte vocale et/ou de traitement de messages (édition, traitement et conversation).

### **Service de mobilité**

Services se rattachant directement à la mobilité d'un utilisateur ainsi qu'à la mobilité du terminal.

### **Service de sécurité**

Service offrant une fonction de sécurité particulière comme complément de service.

### **Service de télécommunications personnelles universelles (UPT)**

Service assurant la mobilité de l'utilisateur et la gestion de profil de service

NOTE 1 – Cela suppose que le réseau puisse conférer une identité exclusive (numéro UPT) à un utilisateur UPT.

### **Service de transmission de programmes radiophoniques**

Téléservice permettant de transmettre des signaux sonores avec une qualité comparable à celle de la radiodiffusion en modulation d'amplitude (niveau le plus faible) ou d'un disque compact (niveau le plus élevé).

### **Service interactif**

Service qui permet un échange bidirectionnel d'informations entre utilisateurs ou entre utilisateurs et ordinateurs centraux.

NOTE 1 – Les services interactifs se subdivisent en trois classes de services: les services de conversation, les services de messagerie et les services de consultation.

### **Service multimédia**

Service dans lequel les informations échangées sont de plusieurs types (vidéo, données, voix, graphiques). À la différence des services de télécommunication classiques – services vocaux ou services de données, par exemple – les services multimédias ont des attributs à plusieurs valeurs. Un service multimédia peut concerner plusieurs utilisateurs, plusieurs connexions et nécessiter l'adjonction ou la suppression de ressources pendant une seule et même session de communication.

NOTE 1 – Dans les spécifications ou les rapports concernant les IMT-2000, par «multimédia», on entend multiplicité de types d'informations assurée dans ce qui, aux yeux de l'utilisateur, est une communication unique.

### **Service sans connexion**

Service permettant de transférer des informations entre utilisateurs sans devoir recourir aux procédures d'établissement d'appel de bout en bout. Les services sans connexion peuvent être utilisés pour assurer des services interactifs et de distribution.

### **Service support**

Type de service de télécommunication assurant la transmission d'informations entre interfaces utilisateur-réseau.

NOTE 1 – Le type de connexion RNIS utilisé pour assurer un service support peut être identique à celui utilisé pour assurer d'autres types de services de télécommunication.

### **Service téléphonique**

Service de télécommunication public essentiellement conçu pour échanger des informations sous forme de signaux vocaux et permettant à des utilisateurs de communiquer directement et temporairement entre eux en mode conversation. Il doit être fourni conformément au Règlement des télécommunications internationales et aux Recommandations de l'UIT-T.

NOTE 1 – Le service téléphonique international peut également prendre en charge un certain nombre de services non vocaux, comme la télécopie et la transmission de données.

### **Signalisation utilisateur-utilisateur (UUS)**

Complément de service permettant à un utilisateur mobile d'envoyer/de recevoir un volume limité d'informations à/d'un autre utilisateur RMTP et RNIS sur le canal de signalisation avec un appel à l'autre utilisateur.

### **Sonneries personnalisées (CRG)**

Élément de service permettant de choisir des sonneries distinctes selon l'origine de l'appel, ce qui permet de donner une indication de l'origine de l'appel.

### **Station à poste fixe**

Station à poste fixe qui n'est pas censée fonctionner pendant qu'on la déplace; dans tous les autres cas, elle joue dans le système le même rôle qu'une station mobile.

### **Station bimode (DMS)**

Entité qui est à la fois une station mobile et une station terrienne mobile, ce qui permet à l'utilisateur d'accéder à des services IMT-2000 en mode de Terre ou en mode satellite.

### **Station de base (BS)**

Terme générique recouvrant tous les équipements radioélectriques situés au même endroit et desservant une ou plusieurs cellules.

### **Station de poche**

Petite station mobile légère dont la consommation d'énergie est relativement faible et qui peut facilement être transportée par une personne.

### **Station mobile (fixe) (MSf)**

Station mobile fonctionnant uniquement dans un environnement de Terre fixe.

### **Station mobile (MS)**

Station du service mobile utilisable en déplacement ou à l'arrêt en des points non spécifiés.

**Station personnelle fixe**

Station avec accès par câble assurant des communications personnelles.

**Station portable**

Station mobile portable mais qui ne peut pas être facilement transportée par une personne en raison de son poids et/ou de ses dimensions ou dont la consommation d'énergie est relativement importante.

**Station sur véhicule**

Station mobile montée et exploitée à bord d'un véhicule et dont l'antenne est fixée à l'extérieur du véhicule.

**Station terrienne mobile (fixe) (MESf)**

Station terrienne mobile fonctionnant uniquement dans un environnement fixe.

**Station terrienne mobile (MES)**

Entité capable d'accéder à un ensemble de services par satellite IMT-2000. Elle peut être stationnaire ou en mouvement dans la zone de service IMT-2000 lorsqu'elle accède aux services par satellite IMT-2000 et peut desservir simultanément un ou plusieurs utilisateurs.

NOTE 1 – Un utilisateur de station terrienne mobile peut également avoir plusieurs connexions simultanées avec le réseau.

**Station terrienne terrestre (LES)**

Partie du système de liaison de connexion d'un réseau à satellite qui assure les connexions de trafic et de signalisation entre le secteur spatial et le secteur de Terre du système à satellites.

NOTE 1 – En général, la station terrienne terrestre ne fonctionne pas dans la bande 1 885-2 200 MHz attribuée aux IMT-2000.

**Suivi d'un terminal itinérant**

Déplacement d'un terminal (associé à un utilisateur au moins) depuis une cellule, une zone de localisation, une zone enregistrée dans une base de données relative à la localisation des visiteurs, une zone de commutation, un sous-réseau ou un réseau vers une autre cellule, etc., le réseau gardant trace de la localisation du terminal.

**Sûreté de fonctionnement**

Terme collectif utilisé pour décrire la disponibilité et les paramètres dont elle dépend, par exemple la fiabilité, la maintenabilité et la logistique de maintenance. Il est utilisé uniquement dans des descriptions générales non quantitatives.

**Système**

Groupe d'éléments interdépendants ou interagissant régulièrement constituant une technique unifiée.

**Système d'exploitation (OS)**

Le système d'exploitation est le système qui exécute les fonctions OSF. Il peut, à titre facultatif, offrir des fonctions MF, QSF et WSF.

**Système de traitement de messages brefs**

Fonction chargée du stockage et de la retransmission d'un message bref entre un utilisateur IMT-2000 et un autre utilisateur (autre utilisateur IMT-2000 ou utilisateur d'un réseau fixe).

## **Système PCS**

Ensemble de moyens permettant de combiner, sous une forme ou une autre, la mobilité de terminal, la mobilité de l'utilisateur et la gestion de profil de service.

NOTE 1 – Par moyens, on entend le matériel, le logiciel et les composantes de réseau, par exemple les moyens de transmission, de commutation et de signalisation, les bases de données, etc.

## **Systèmes antérieurs aux IMT-2000**

Systèmes mobiles qui sont actuellement en service ou qui seront mis en service avant les IMT-2000.

## **Taxation**

Fonction selon laquelle les informations sont rassemblées, enregistrées ou transférées pour pouvoir déterminer et regrouper les appels pour lesquels l'abonné peut être facturé.

### **Taxation à l'arrivée (REVC)**

Élément de service permettant à l'abonné (par exemple, le libre appel) d'accepter de recevoir des appels à ses frais et d'être facturé pour la totalité du coût de ces appels.

### **Taxation partagée (complément de service) (SPL)**

Complément (SPL) ou élément (SPLC) de service permettant à l'utilisateur de répartir les taxes relatives à un appel spécifique entre l'appelant et l'appelé.

### **Télécommande de renvoi d'appel (FMD)**

Complément ou élément de service qui permet à l'utilisateur de commander à distance le renvoi des appels entrants à partir de n'importe quel point du réseau.

## **Téléconférence**

Téléservice permettant à plusieurs personnes de participer à une conversation. Elles peuvent parler simultanément et plusieurs personnes peuvent utiliser le même équipement terminal.

## **Téléservice**

Type de service de télécommunication offrant l'ensemble des fonctions, y compris les fonctions de terminal, nécessaires pour assurer la communication entre utilisateurs conformément à des protocoles faisant l'objet d'accords entre administrations et/ou exploitations reconnues (ER).

## **Télévote (VOT)**

Complément de service permettant aux abonnés de procéder à des sondages d'opinion en utilisant les moyens de télécommunication. Le nombre d'appels à une ou plusieurs destinations est compté.

## **Terminaison mobile (MT)**

Partie de la station mobile située à l'extrémité du trajet radioélectrique côté mobile et qui adapte les capacités du trajet radioélectrique à celles de l'équipement terminal.

## **Terminal**

Équipement assurant l'interface entre l'utilisateur final et l'IMT-2000.

## **Terminal adaptatif**

Terminal pouvant s'adapter à plusieurs types de réseau.

NOTE 1 – L'utilisation conjointe de plusieurs techniques – conversion analogique-numérique/numérique-analogique, antennes multibandes et/ou systèmes de radiocommunication reconfigurables par logiciel – permet d'adapter le terminal à différents types de réseau.

**Terminal hertzien**

Terme générique utilisé pour toute station mobile, tout terminal mobile, toute station personnelle ou tout terminal personnel avec lesquels on utilise un accès non fixe au réseau.

**Terminal individuel**

Petit terminal léger portatif permettant à l'utilisateur d'accéder à des services de télécommunication et de les utiliser alors qu'il est immobile ou lorsqu'il se déplace.

**Terminal multibande**

Équipement terminal pouvant accéder à des services utilisant des bandes de fréquences différentes.

**Terminal multimode**

Équipement terminal pouvant accéder à des services en utilisant des interfaces et/ou des techniques radioélectriques différentes.

**Trajet**

Série continue de positions ou de configurations d'un système de radiocommunication mobile qui peuvent être acceptées dans le processus d'évolution vers les IMT-2000.

**Trame**

Bloc de longueur variable identifié par une étiquette de couche 2 du modèle de référence OSI, par exemple un bloc HDLC.

NOTE 1 – Les termes «couche» et «HDLC» renvoient au modèle de référence OSI (interconnexion des systèmes ouverts).

**Transfert**

Action consistant à basculer une communication en cours d'une cellule sur une autre (transfert intercellulaire) ou entre des canaux radioélectriques d'une même cellule (transfert intracellulaire) sans l'interrompre.

NOTE 1 – Le transfert est utilisé pour ne pas interrompre des communications établies lorsque les stations mobiles passent d'une cellule à une autre (ou comme méthode pour réduire au strict minimum les brouillages dans le même canal).

**Transfert d'appel (CT)**

Complément ou élément de service permettant à l'utilisateur mobile du réseau de transférer vers un tiers un appel entrant ou un appel sortant établis.

**Transfert de liaison automatique**

Processus consistant à réacheminer automatiquement la portion radioélectrique d'un appel pour la qualité du signal, la gestion du trafic ou d'autres raisons.

**Transfert intercellulaire**

Voir Transfert.

**Transfert intracellulaire**

Voir Transfert.

**Transparence des bits**

Processus consistant à transférer la série de bits sous la forme où l'appelant l'envoie à l'appelé.

**Usurpation d'identité**

Fait pour une entité de se faire passer pour une autre.

**Utilisateur**

Personne ou autre entité autorisée par un abonné à utiliser une partie ou la totalité des services pour lesquels cet abonné a souscrit un abonnement.

**Utilisateur IMT-2000**

Personne, entité ou processus utilisant effectivement les services IMT-2000. Un utilisateur IMT-2000 se voit attribuer une identité unique.

**Utilisateur UPT**

Personne ou entité ayant accès aux services de télécommunications personnelles universelles et à laquelle a été attribué un numéro UPT.

**Validation (messages)**

Processus consistant à vérifier l'intégrité d'un message ou de parties d'un message.

**Validation (utilisateur/terminal)**

Processus consistant à vérifier qu'un utilisateur ou un terminal est autorisé à accéder aux services.

**Vérification du détenteur d'un module d'identité d'utilisateur (UIM)**

Fonction permettant d'authentifier l'utilisateur d'un UIM. Elle ne s'applique que lorsque le module d'identité d'utilisateur est utilisé pour l'association d'utilisateur avec les terminaux mobiles IMT-2000.

**Vérification du profil de service (SPV)**

Complément de service permettant de lire à travers l'interface utilisateur-réseau les informations relatives au profil de service. Ce service est une composante de la gestion de configuration.

**Voie logique**

Train d'information destiné à la transmission d'un type d'information acheminé par une connexion support radioélectrique. Plusieurs canaux logiques peuvent être regroupés en un seul canal physique. Un canal logique peut également être ventilé ou dédoublé sur plusieurs canaux physiques.

**Zone d'enregistrement de terminal**

Territoire dans lequel un terminal hertzien est enregistré aux fins de mobilité du terminal.

**Zone de service**

Zone dans laquelle une station mobile peut avoir accès aux services IMT-2000. Une zone de service peut comprendre plusieurs réseaux IMT-2000. Une zone de service peut couvrir le territoire d'un pays, une partie du territoire d'un pays ou le territoire de plusieurs pays.

**Zone de service limitée**

Zone de service limitée à une partie d'un pays.

**Zone de service mondiale**

Zone de service à l'échelle mondiale.

**Zone de service nationale**

Zone de service couvrant le territoire d'un pays.

**Zone de service régionale**

Zone de service qui couvre plusieurs pays et/ou régions océaniques de taille comparable.

**Zone de station de base**

Zone couverte par toutes les cellules desservies par une station de base.

**4.2 Styles et abréviations utilisés dans les spécifications des IMT-2000****A**

AAB	Facturation automatique sur compte tiers (Automatic alternative billing)
AAC	Authentification et commande d'accès (Authentication and access control)
AAL	Couche adaptation ATM (ATM adaptation layer)
ABD	Numérotation abrégée (Abbreviated dialling)
AC	Algorithme de chiffrement (Ciphering algorithm)
ACB	Rappel automatique (Automatic call back)
ACC	Communication avec carte de facturation (Account card calling)
ACCF	Fonction d'accès et de commande (Access and control function)
ACCH	Canal de commande associé (Associated control channel)
ACI	Interface d'accès au réseau (Access core network interface)
AK	Algorithme de production de clés de chiffrement (Ciphering key generation algorithm)
ALS	Structure de la couche application (Application layer structure)
AMRC	Accès multiple par répartition en code
AMRF	Accès multiple par répartition en fréquence
AMRT	Accès multiple par répartition dans le temps
AoC	Avis de taxation (Advice-of-charge)
ARIB	Association of Radio Industries and Businesses (ex-RCR)
AS	Services à valeur ajoutée (Value added services)
ASE	Éléments de service d'application (Application service elements)
ASP	Point source d'assignation (Assignment source point)
AT	Algorithme d'authentification de terminal (Terminal authentication algorithm)
ATM	Mode de transfert asynchrone (Asynchronous transfer mode)
ATT	Opérateur de renseignement (élément de service) (Attendant (service feature))
AU	Algorithme d'authentification d'utilisateur (User authentication algorithm)
AUTC	Authentification (élément de service) (Authentication (service feature))
AUTS	Code d'autorisation (Authorization code)
AUTZ	Autorisation (élément de service) (Authorization (service feature))

**B**

BA	Accès de base (Basic access)
----	------------------------------

BAIC	Interdiction de tous les appels entrants (Barring of incoming calls)
BAOC	Interdiction de tous les appels sortants (Barring of outgoing calls)
BC	Commande de support (Bearer control)
BCAF	Fonction d'agent (Bearer control agent function)
BCCH	Canal de commande de diffusion (Broadcast control channel)
BCF	Fonction de commande de support (Bearer control function)
BCPN	CPN d'affaire (Business CPN)
BCSM	Modèle (Basic call state model)
BIC-Roam	Interdiction d'appels entrants (Barring of incoming calls when roaming outside the home PLMN country)
BOIC	Interdiction d'appels internationaux sortants (Barring of outgoing international calls)
BS	Station de base (Base station)
BSI	Identificateur de station de base (Base station identifier)
BT	Algorithme de production de clés de session de terminal (mécanismes de clé de session) (Terminal session key generation algorithm (session key schemes))
BU	Algorithme de production de clés de session d'utilisateur (mécanismes de clé de session) (User session key generation algorithm (session key schemes))
<b>C</b>	
CAC	Canal d'accès commun (Common access channel)
CC	Commande d'appel (Call control)
CCAF	Fonction d'agent de commande d'appel (Call control agent function)
CCBS	Rappel automatique sur occupation (de l'abonné) (Completion of calls to busy subscriber)
CCBU	Rappel automatique sur occupation (de l'utilisateur) (Completion of calls to busy users)
CCC	Communication avec carte de crédit (Credit card calling)
CCCH	Canal de commande commun (Common control channel)
CCF	Fonction de commande (d'appel) de connexion (Connection (call) control function)
CCH	Canal de commande (Control channel)
CCIR	Comité consultatif international des radiocommunications (maintenant UIT-R)
CCITT	Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (maintenant UIT-T)
CCNRc	Rappel automatique lorsque l'abonné n'est pas joignable (Completion of calls when subscriber not reachable)
CD	Répartition des appels (Call distribution)
CED	Correction d'erreur directe (sans voie de retour)
CELP	Prédiction linéaire à excitation par code (Code excited linear prediction)
CF	Renvoi d'appel (Call forwarding)
CFB	Renvoi d'appel sur occupation de l'abonné mobile (Call forwarding on mobile subscriber busy)
CFU	Renvoi d'appel inconditionnel (Call forwarding unconditional)
CH	Mise en garde (Call hold)
CHA	Mise en garde avec message (Call hold with announcement)
CHIC	Contrôle de confidentialité et d'intégrité (Confidentiality and integrity control)

CHIP	Protocole d'information de gestion commun (Common management information protocol)
CNIP	Présentation d'identification du numéro de l'appelant (Calling number identification presentation)
CNIR	Restriction d'identification du numéro de l'appelant (Calling number identification restriction)
CNN	Texte chiffré pour message MN (Cipher text for MN)
COC	Communication de consultation (Consultation calling)
COMA	Accès à la gestion du réseau du client (Customer network management access)
CON	Communication conférence (Conference calling)
CONP	Présentation d'identification du destinataire (Connected number identification presentation)
CONR	Restriction d'identification du destinataire (Connected number identification restriction)
CPA	Transfert de point de commande (Control point transfer)
CPA	Équipement local d'abonné (Customer premises equipment)
CPA	Gestion du profil du client (Customer profile management)
CPIP	Présentation d'identification de l'appelant (Calling party identification presentation)
CPN	Réseau installé chez l'abonné (Customer premises network)
CRA	Annonces enregistrées personnalisées (élément de service) (Customized recorded announcement (service feature))
CRD	Répartition des réacheminements d'appels (Call rerouting distribution)
CRG	Sonneries personnalisées (Customized ringing)
CS	Ensemble de capacités (Capability set)
CT	Transfert d'appel (Call transfer)
CUG	Groupe fermé d'usagers (Closed user group)
CW	Indication d'appel en instance (Call waiting)

**D**

DCCH	Canal de commande spécialisé (Dedicated control channel)
DCPN	Réseau personnel installé chez l'abonné (Domestic customer premises network)
DCR	Acheminement des appels par destination (Destination call routing)
DDB	Base de données répartie (Distributed database)
DMS	Stations bimodes (Dual mode stations)
DS	Séquence directe (Direct sequence)
DTCH	Canal de trafic spécialisé (Dedicated traffic channel)
DTMF	Multifréquence bitonalité (Dual tone multiple frequency)
DUP	Guidage du demandé (élément de service) (Destinating user prompter (service feature))

**E**

EFS	Secondes exemptes d'erreur (Error free seconds)
EIA	Electronic Industry Association
EMC	Compatibilité électromagnétique (Electromagnetic compatibility)
ER	Exploitation reconnue (ex-EPR)
ETR	Rapport technique de l'ETSI (ETSI technical report)
ETS	Spécification technique de l'ETSI (ETSI technical specification)

**F**

FACH	Canal d'accès vers l'avant (Forward access channel)
FDD	Duplex à répartition en fréquence (Frequency division duplex)
FE	Entité fonctionnelle (Functional entity)
FFS	Pour complément d'étude (For further study temporary entry)
FH	Saut de fréquence (Frequency hop)
FMD	Télécommande de renvoi d'appel (Follow-me diversion)
FPH	Libre appel (Freephone)

**G**

GAP	Espacement d'appels (Call gapping)
GDMO	Directives pour la définition des objets gérés (Guidelines for the definition of managed objects)
GMPCS	Systèmes mobiles mondiaux de communications personnelles par satellite (Global mobile personal communication by satellite)
GPS	Système mondial de radiorepérage (Global positioning system)
GSM	Système mondial de communications mobiles (Global system for mobile communications)

**H**

HC	Critères de transfert (Handover criteria)
HEC	Protection contre les erreurs d'en-tête (Header error control)
HEO	Orbite elliptique fortement inclinée (Highly-inclined elliptical orbit)
HLR	Registre de localisation et de rattachement (Home location register)
HOC	Gestion des transferts (Handover control)
HUP	Profil d'utilisateur pour le transfert (Handover user profile)

**I**

IBCN	Réseau de communications intégré large bande (Integrated broadband communications network)
ICMA-PE	Accès multiple par envoi d'un signal de repos avec écho partiel (Idle-signal casting multiple access with partial echo)
ICO	Orbite circulaire intermédiaire (Intermediate circular orbit)
ICSI	Identificateur international de l'abonné à facturer (International charged subscriber identifier)
ID	Lancement et décision de transfert (Handover initiation and decision)
IM	Modification en cours de communication (Incall modification)
IMEI	Identité internationale de l'équipement mobile (International mobile equipment identity)
IMSI	Identité internationale de station mobile (International mobile station identity)
IMT	Télécommunications mobiles internationales (International mobile telecommunications)
IMT-2000	Télécommunications mobiles internationales-2000 (International mobile telecommunications-2000)
IMTI	Identité internationale de terminal mobile (International mobile terminal identity)
IMUI	Identité internationale de l'utilisateur mobile (International mobile user identity)
IMUN	Numéro international d'utilisateur mobile (International mobile user number)
INAP	Protocole d'application de réseau intelligent (Intelligent network application protocol)
IP	Périphérique intelligent (Intelligent peripheral)

IRID	Identification du destinataire voulu (Intended recipient identification presentation)
IS	Norme intérimaire (Interim standard)
ISCP	Sous-système commandé du RNIS (ISDN control part)
ISO	Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)
IT	Technologie de l'information (Information technology)
IUN	Numéro international UMTS (International UMTS number)
IWF	Fonction d'interfonctionnement (Interworking function)
IWU	Unité d'interfonctionnement (Interworking unit)
<b>K</b>	
KAT	Clé de session de terminal (Terminal session key)
KAU	Clé de session d'utilisateur (User session key)
KC	Clé de chiffrement (Ciphering key)
KPN	Clé de chiffrement publique du réseau (mécanismes à clé publique) (Public network encryption key (public key schemes))
KPSP	Clé d'authentification publique du fournisseur de services (mécanismes à clé publique) (Public service provider authentication key (certified public key schemes))
KPT	Clé d'authentification publique de terminal (mécanismes à clé publique) (Public terminal authentication key (public key schemes))
KPU	Clé d'authentification publique de l'utilisateur (mécanismes à clé publique) (Public user authentication key (public key schemes))
KSN	Clé de chiffrement secrète du réseau (mécanismes à clé publique) (Secret network encryption key (public key schemes))
KSSP	Clé d'authentification secrète du fournisseur de services (mécanismes à clé publique) (Secret service provider authentication key (certified public key schemes))
KST	Clé d'authentification secrète du terminal (mécanismes à clé publique) (Secret terminal authentication key (public key schemes))
KSU	Clé d'authentification secrète de l'utilisateur (mécanismes à clé publique) (Secret user authentication key (public key schemes))
KT	Clé d'authentification du terminal (mécanismes à clé secrète) (Terminal authentication key (secret key schemes))
KU	Clé d'authentification de l'utilisateur (mécanismes à clé secrète) (User authentication key (secret key schemes))
KX	Clé de chiffrement intermédiaire (mécanismes à clé publique) (Intermediate ciphering key (public key schemes))
<b>L</b>	
LAC	Couche commande d'accès à la liaison (Link access control layer)
LAJ	Identificateur de zone de localisation (Location area identifier)
LAPDC	Procédure d'accès à la liaison pour systèmes numériques sans cordon (Link access procedure for digital cordless)
LAPDM	Procédure d'accès à la liaison pour canaux mobiles numériques (Link access procedure for digital mobile channel)
LAV	Valeur minimale acceptable (Least acceptable value)
LCA	Analyse de configuration locale (Local configuration analysis)

LE	Central local (Local exchange)
LEI	Identificateur de central local (Local exchange identifier)
LEO	Orbite terrestre basse (Low earth orbit)
LES	Station terrienne terrestre (Land earth station)
LIM	Limitation du nombre d'appels (élément de service) (Call limiter (service feature))
LIS	Liaisons intersatellites
LOCM	Gestion de localisation (Location management)
LOG	Consignation des paramètres d'appel (élément de service) (Call logging (service feature))
LOS	Visibilité directe (trajet) (Line-of-sight (path))
<b>M</b>	
MAC	Couche commande d'accès au support (Medium access control layer)
MAD	Domaine administratif de gestion (Management administrative domain)
MAS	Appels groupés (Mass calling)
MBCF	Fonction de commande de support pour mobiles (Mobile bearer control function)
MCCF	Fonction de commande d'appel pour mobiles (Mobile call control function)
MCF	Fonction de commande d'appel (Mobile control function)
MCI	Identification des appels malveillants (Malicious call identification)
MDC	Code de détection par manipulation (Manipulation detection code)
MEF	Fonction de mesure (Measurement function)
MEO	Orbite terrestre moyenne (Medium earth orbit)
MES	Station terrienne mobile (Mobile earth station)
MESf	Station terrienne mobile (fixe) (Mobile earth station (fixed))
MF	Fonction de médiation (Mediation function)
MM	Gestion de la mobilité (Mobility management)
MMC	Conférence rendez-vous (Meet-me conference)
MN	Message envoyé depuis le réseau (Message sent from network)
MOS	Note moyenne d'opinion (Mean opinion score)
MoU	Memorandum d'accord (Memorandum of understanding)
MRBC	Commande de support radioélectrique pour mobiles (Mobile radio bearer control)

MRLC	Commande de liaison radioélectrique pour mobiles (Mobile radio link control)
MRRA	Attribution des ressources radioélectriques pour mobiles (Mobile radio resource allocation)
MRRC	Gestion des ressources radioélectriques pour mobiles (Mobile radio resource control)
MRTR	Emission et réception radioélectriques pour mobiles (Mobile radio transmission and reception)
MS	Station mobile (Mobile station)
MSC	Centre de commutation pour services mobiles (Mobile services switching centre)
MSCP	Point de commande de mobilité et de service (Mobility and service control point)
MSf	Station mobile (fixe) (Mobile station (fixed))
MSF	Fonction de stockage pour mobiles (Mobile storage function)
MSI	Identificateur de station mobile (Mobile station identifier)
MSN	Numéro d'abonné multiple (Multiple subscriber number)
MSS	Système mobile à satellites (Mobile satellite system)
MT	Terminaison mobile (Mobile termination)
MTRN	Numéro de terminal mobile en déplacement (Mobile terminal roaming number)
MWC	Appels multipoints (Multi-way calling)

**N**

NADC	Système cellulaire numérique nord-américain (North American digital cellular system)
NEF	Fonction d'élément de réseau (Network element function)
NP	Qualité de fonctionnement du réseau (Network performance)
NTWK	Couche réseau (Network layer)

**O**

O&M	Exploitation et maintenance (Operations and maintenance)
OAM	Exploitation, gestion et maintenance (Operations, administration and maintenance)
OCS	Filtrage des appels au départ (Originating call screening)
ODR	Acheminement en fonction de l'origine (Origin dependent routing)
OFA	Accès depuis l'extérieur du réseau (Off-net access)
ONC	Accès vers l'extérieur du réseau (Off-net calling)
ONE	Numéro unique (One number)
OS	Système d'exploitation (Operations system)
OSF	Fonction de système d'exploitation (Operational system function)
OSG	Orbite des satellites géostationnaires
OSI	Interconnexion des systèmes ouverts (Open Systems Interconnection)
OSS	Système d'aide à l'exploitation (Operations support system)
OUP	Guidage du demandeur (Originating user prompter)

**P**

PABX	Autocommutateur privé (Private automatic branch exchange)
PAI	Identificateur de zone de radiorecherche (Paging area identifier)
p.a.r.	Puissance apparente rayonnée

PC	Ordinateur individuel (Personal computer)
PCH	Canal de radiorecherche (Paging channel)
PCS	Service de communications personnelles (Personal communications service)
PDC	Communications cellulaires numériques personnelles (Personal digital cellular)
PDN	Réseau de données public (Public data network)
PE	Echo partiel (Partial echo)
PES	Station terrienne personnelle (Personal earth station)
PHY	Couche physique (Physical layer)
PIN	Numéro d'identification personnel (Personal identification number)
p.i.r.e.	Puissance isotrope rayonnée équivalente
PM	Support physique (sous-couche) (Physical medium (sublayer))
PMSN	Réseau public mobile à satellite (Public mobile satellite network)
PN	Attribution de numéros personnels (Personal numbering)
PNP	Plan de numérotage privé (Private numbering plan)
POTS	Service téléphonique classique (Plain ordinary telephone service)
PRA	Accès au débit primaire (Primary rate access)
PRM	Kiosque téléphonique (Premium rate)
PRMC	Kiosque téléphonique (Premium rate charging PTN private telecommunications network)
PS	Station personnelle (Personal station)
PSN	Réseau public avec commutation (Public switched network)
PSPDN	Réseau public pour données à commutation par paquets (RPDCP) (Packet switched public data network)
PUI	Identité d'utilisateur public (Public user identity)
<b>Q</b>	
QAF	Fonction d'adaptateur Q (Q adapter function)
QoS	Qualité de service (Quality of service)
QUE	Mise en file d'attente (Quality of service)
<b>R</b>	
RA	Transfert d'appel (Call transfer)
RACE	Research and development in advanced communications for Europe
RACH	Canal d'accès aléatoire (Random access channel)
RAS	Système d'accès radioélectrique (Radio access system)
RBC	Connexion de support radioélectrique (Radio bearer connection)
RESu, REST	Produit de l'algorithme d'authentification sur la valeur RND (Result of authentication algorithm on RND)
REVAL	Evaluation radioélectrique (Radio evaluation)
REVC	Taxation à l'arrivée (Reverse charging)
RF	Fréquence radioélectrique (Radio frequency)
RFTR	Transmission et réception radioélectriques (Radio frequency transmission and reception)

RGT	Réseau de gestion des télécommunications
RI	Réseau intelligent
RLC	Commande de liaison radioélectrique (Radio link control)
RMTI	Identité aléatoire de terminal mobile (Random mobile terminal identity)
RMTP	Réseau mobile terrestre public
RMUI	Identité aléatoire d'utilisateur mobile (Random mobile user identity)
RNDu, RNDT, CHALL:	Numéros aléatoires (Random numbers)
RNIS	Réseau numérique à intégration des services
RNIS-B	RNIS large bande
RRA	Attribution des ressources radioélectriques (Radio resource allocation)
RRC	Gestion des ressources radioélectriques (Radio resource control)
RRT	Déclenchement de nouvel acheminement (Rerouting triggering)
RSPC	Spécification radioélectrique (Radio specification)
RT	Commande de transmission radioélectrique (Radio transmission control)
RTCH	Canal de trafic aléatoire (Random traffic channel)
RTPC	Réseau téléphonique public avec commutation
<b>S</b>	
SAP	Point d'accès au service
SAPI	Identificateur de point d'accès au service (Service access point identifier)
SAR	Segmentation et réassemblage (sous-couche) (Segmentation and reassembly (sublayer))
SCAF	Fonction d'accès à la commande de service (Service control access function)
SCCH	Canal de signalisation associé à une seule cellule (Single cell signalling channel)
SCEF	Fonction d'environnement de création de service (Service creation environment function)
SCF	Fonction de commande de service (Service control function)
SCF(M)	Fonction de commande de service (pour mobiles) (Service control function (mobile))
SCF-BY/DA	Renvoi d'appel sélectif sur occupation/non-réponse (Selective CF on busy/don't answer)
SDCCH	Canal de commande autonome et spécialisé (Stand alone dedicated control channel)
SDF	Fonction de données de service (Service data function)
SDF(M)	Fonction de données de service (pour mobiles) (Service data function (mobile))
SEC	Filtrage à des fins de sûreté (Security screening)
SFS	Service fixe par satellite
SHR	Demande spéciale de transfert (Special handover request)
SIB	Module indépendant du service (Service independent building block)
SMAF	Fonction (d'agent) d'accès à la gestion du service (Service management access (agent) function)
SMF	Fonction de gestion du service (Service management function)
SMSI	Identificateur court de station mobile (Short mobile station identifier)

SN	Numéro d'abonné multiple (Multiple subscriber number)
SP	Pageur (récepteur de radiomessagerie) par satellite (Satellite pager)
SPID	Point d'accès au service (SAP) pour l'identité du fournisseur de services IMT-2000 (IMT-2000 service provider identity SAP (service access point))
SPL	Taxation partagée (complément de service) (Split charging supplementary service)
SPLC	Taxation partagée (élément de service) (Split charging (service feature))
SPM	Gestion du profil de service (Service profile management)
SPV	Vérification du profil de service (Service profile verification)
SRF	Fonction ressource spécialisée (Specialized resource function)
SSF	Fonction commutation de service (Service switching function)
SSP	Point commutation de service (Service switching point)
SSW	Mot de synchronisation de supertrame (Super synchronization word)
STM	Mode de transfert synchrone (Synchronous transfer mode)
SUI	Identité secrète de l'utilisateur (Secret user identity)
<b>T</b>	
TC	Convergence de transmission (sous-couche) (Transmission convergence (sublayer))
TCC	Cellules cibles et connexions (Target cells and connections)
TCH	Canal de trafic (Traffic channel)
TCRTR	Technical Committee reference technical report
TCS	Filtrage des appels à l'arrivée (Terminating call screening)
TDD	Duplex temporel (Time division duplex)
TDR	Acheminement en fonction du temps (Time dependent routing)
TE	Équipement terminal (Terminal equipment)
TEB	Taux d'erreur binaire
TIA	Telecommunication Industry Association
TIM	Module d'identité du terminal (Terminal identity module)
TMTI	Identité temporaire de terminal mobile (Temporary mobile terminal identity)
TMUI	Identité temporaire d'utilisateur mobile (identité d'utilisateur IMT-2000) (Temporary mobile user identity (IMT-2000 user identity))
TO	Opérateur de télécommunication (Telecommunication operator)
TSC	Sous-Comité technique (Technical Subcommittee)
TTC	Telecommunication Technology Committee
<b>U</b>	
UAN	Numéro d'accès universel (Universal access number)
UDR	Acheminement personnalisé (User-defined routing)
UI	Information non numérotée (Un-numbered information)
UIM	Module d'identité d'utilisateur (User identity module)
UIT	Union internationale des télécommunications
UIT-T	Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT

UMTS	Système de télécommunications mobiles universelles (Universal mobile telecommunications system)
UNI	Interface utilisateur-réseau (User network interface)
UPCH	Canal de transmission de paquets d'utilisateur (User packet channel)
UPT	Télécommunications personnelles universelles (Universal personal telecommunication)
UPTN	Numéro de télécommunications personnelles universelles (Universal personal telecommunication number)
UUI	Identité de l'utilisateur UMTS (UMTS user identity)
UUM	Mobilité de l'utilisateur UMTS (UMTS user mobility)
UUS	Signalisation utilisateur-utilisateur (User-to-user signalling)
<b>V</b>	
VC	Canal virtuel (Virtual channel)
VHE	Environnement virtuel d'origine (Virtual home environment)
VLR	Registre de localisation des visiteurs (Visitor location register)
VOT	Télévote (Televoting)
VP	Trajet virtuel (Virtual path)
VPI	Identificateur de trajet virtuel (Virtual path identifier)
VPN	Réseau privé virtuel (Virtual private network)
VSELP	Prédiction linéaire à excitation par somme vectorielle (Vector sum excited linear prediction)
<b>W</b>	
WSF	Fonction de station de travail (Work station function)

---